

[fr.wikipedia.org](https://fr.wikipedia.org)

# Infox

*Contributeurs aux projets Wikimedia*

124-159 minutes



Manifestation aux [États-Unis](#) en 2017 contre la prolifération des infox<sup>[1]</sup>.

Les **infox**, **fausses nouvelles**, **fausses informations**, **informations fallacieuses**, **canards**, en [anglais](#) : **fake news** ([\[feɪk nuːz\]](#)<sup>[2]</sup>), sont des nouvelles mensongères<sup>[n 1]</sup> diffusées dans le but de manipuler ou de tromper le public.

Les articles contenant de fausses nouvelles emploient souvent des [titres accrocheurs](#) ou des informations entièrement fabriquées en vue d'augmenter le nombre de lecteurs et de partages en ligne. Elles peuvent émaner de [blogueurs](#) ou de [réseaux sociaux](#), de [médias](#), de [personnalités politiques](#)<sup>[3]</sup> ou d'un [gouvernement](#).

Les diverses façons de les combattre posent la question de donner la responsabilité à l'État de dire le vrai du faux »<sup>[4]</sup>. Quand les rédacteurs ne sont pas identifiables, les procédures pour [diffamation](#) ou [calomnie](#) sont difficiles<sup>[5],[6],[7],[8]</sup>. La [vérification des faits](#) par des professionnels respectant une [mission et des règles de journalisme d'investigation](#)<sup>[9]</sup> ambitionne de réduire la quantité des [mensonges](#) diffusés, au moment où les réseaux sociaux sont accusés d'ouvrir une nouvelle ère de l'information, parfois baptisée « [ère post-vérité](#) ».

Les infox revendiquées par des instances officielles, comme les autorités ukrainiennes en mai 2018 posent la question de la crédibilité de l'information<sup>[10],[11]</sup> et des médias qui la diffusent.

## Terminologie

L'expression *fake news* a fleuri dans les médias francophones à l'occasion de la campagne pour l'[élection présidentielle américaine de 2016](#), où [Donald Trump](#) l'a employée quarante fois en l'espace de vingt semaines<sup>[12]</sup>. Elle est composée de l'adjectif *fake* ([\[feɪk\]](#)<sup>[13]</sup> [Écouter](#), litt. « faux », « falsifié », « truqué »<sup>[14]</sup>), et du substantif indénombrable singulier *news* (en anglais américain : [\[ˈnuːz\]](#)<sup>[2]</sup> [Écouter](#), en anglais britannique [\[ˈnjuːz\]](#)<sup>[15]</sup> [Écouter](#), litt. « nouvelles », « informations », « actualités »<sup>[16]</sup>). Le terme est déconseillé par l'[Office québécois de la langue française](#) qui lui préfère « fausse nouvelle » ou « information fallacieuse » et par l'[Académie française](#) qui lui préfère « contre-vérité » ou « ragot »<sup>[17]</sup>. Ange Bizet, membre de l'association [Défense de la langue française](#) (DLF), propose le terme « fallace », terme directement compréhensible dans la famille de « faux » avec une nuance supplémentaire, comme « fallacieux », « falsifier », « falsification », « falsificateur ». La forme même offre l'avantage, avec la finale en -ace, de sonner comme le suffixe péjoratif -asse, ce qui convient pour désigner et dénoncer ce qui est trompeur et frauduleux. « Fallace » entre dans la série des mots, à connotation négative, avec lesquels il rime, « limace », « grimace », « populace »,

« menace », « coriace », « tenace », « rapace »,  
« salace », etc.<sup>[18]</sup> [\[source insuffisante\]](#)

En France, l'expression « nouvelles fausses », est employée dans la loi du 27 juillet 1849 qui punit « la publication ou la reproduction faite de mauvaise foi de nouvelles fausses de nature à troubler la paix publique »<sup>[19]</sup>. Le terme « infox », [mot-valise](#) composé de « information » et de « intoxication », a été proposé par la [Commission d'enrichissement de la langue française](#), institution chargée d'acter l'évolution de la langue auprès de l'administration<sup>[20]</sup>.

*Stricto sensu*, l'expression anglaise ne désigne pas un article faux au sens d'inexact, mais plutôt un faux article, un article qui se fait passer pour un article de presse sans en être un<sup>[21]</sup>. Selon un article de William Audureau paru dans *Le Monde*, La [false news](#) doit être distinguée de la *fake news* : les premières désignent une information incorrecte, erronée au sens de mésinformation ou de contre-vérité tandis que la seconde est une information à dessein frauduleuse, truquée, dans le sens de [désinformation](#) ou de [canular](#). L'antonyme de *false* est *true* « vrai », tandis que l'antonyme de *fake* serait plutôt *genuine* « véritable ». Il y a donc

une notion de tromperie délibérée qui se rapproche d'« information fallacieuse » en même temps que de traduire une visée sensationnaliste dans un niveau de langage familier quoique journalistique<sup>[22]</sup>. Selon la traductrice Bérengère Viennot, il n'est parfois pas choquant de laisser le terme anglais d'origine si l'on ne trouve pas de correspondance exacte dans sa langue dans le même niveau de langage car la traduction « consiste à traduire une culture plus que des mots »<sup>[23]</sup>. À l'inverse, William Audureau dénonce un mot utilisé à tort et à travers qui contribue lui-même à la duperie et au flou sémantique, puisqu'il désigne en même temps un pastiche humoristique, un [appeau à clics](#), une publication engagée politiquement et même par abus de langage un article de presse factuellement erroné<sup>[21]</sup>.

Dans le langage de la presse écrite, le terme « canard » a le sens de « fausse nouvelle souvent imaginée de toutes pièces et enflée jusqu'au mélodrame dans des journaux de seconde catégorie », outre les sens de « mauvais journal » et « par extension, journal quelconque »<sup>[24]</sup>. Il est employé également dans le parler de la Bourse dans le sens de « fausse nouvelle »<sup>[25]</sup>. Le *Dictionnaire Quillet de la langue française* (Raoul Mortier dir., Librairie Aristide

Quillet, Paris, 1946, p. 259) cite le sens de « Fausse nouvelle » outre celui de « petit journal sans importance et sans dignité ». Le mot a même passé la Manche puisqu'on le retrouve en anglais (sans changement d'orthographe) dans le sens de « False report, hoax » (faux rapport, canular), outre les autres acceptions de « Broadsheet » (« feuille imprimée (relatant ou satirisant un fait du jour) ») et de « Newspaper of low repute, rag » (journal de bas étage, feuille de chou), dans le *Harrap's Standard French and English Dictionary with Supplement* (J.E. Mansion ed., George G. Harrap & Company Ltd, 1962). R.W. Burchfield, dans *The New Fowler's Modern English Usage* (Third Edition, Clarendon Press, Oxford, 1996) donne à l'anglais *canard* le sens de « unfounded rumour or story » (rumeur ou récit sans fondement).

## Histoire

Les fausses informations et autres mensonges ont toujours existé ; cependant la notion de « fausse nouvelle » c'est-à-dire d'une information délibérément faussée et destinée à se répandre dans la population pour aider un but mercantile, politique ou idéologique, est liée à l'émergence des [médias](#), puis à leur massification [\[réf. nécessaire\]](#).

## **XIX<sup>e</sup> siècle**

L'un des plus célèbres cas anciens d'auteur de fausses nouvelles est le Français [Léo Taxil](#) (1854-1907), qui fit fortune à la fin du [XIX<sup>e</sup> siècle](#) dans la presse à gros tirage en inventant toutes sortes de terribles secrets cachés aux bons citoyens par diverses organisations maléfiques : ses cibles furent, tour à tour (et suivant son intérêt personnel, changeant), l'Église, puis au contraire les anticléricaux (à la suite d'une conversion opportuniste), ou encore les francs-maçons (avant d'en devenir finalement un lui-même, puis d'en être renvoyé), et ainsi de suite<sup>[26]</sup>. Il ne participa jamais à la mise au jour de réelles conspirations (alors qu'il vécut à l'époque de [l'affaire Dreyfus](#)), et est considéré comme l'un des principaux inspirateurs de l'industrie des fausses nouvelles, qui se sont répandues dans son sillage dans de nombreux médias français et étrangers<sup>[26]</sup>.

## **Année 2016**

Les débats sur les fausses nouvelles ont pris de l'ampleur en 2016, en [Grande-Bretagne](#), avec la victoire des partisans du *Brexit* lors du [référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union](#)

[européenne](#), puis aux [États-Unis](#), avec l'élection de [Donald Trump](#).

Des commentateurs<sup>[27]</sup> ont aussi souligné que de plus en plus de citoyens s'informent par les [réseaux sociaux](#) comme [Twitter](#) ou [Facebook](#)<sup>[28]</sup>, où les émetteurs ne sont pas soumis à la déontologie journalistique.

## Année 2020

Dans les années 2020, les désinformations trompeuses de masse sont toujours présentes, notamment en déformant la proportions des graphiques dans certaines représentations de sondages ou changements dans les coûts de certains aspects de la vie. Les changements d'échelle dans les graphiques sont souvent utilisés pour déformer la réalité<sup>[29]</sup>.

## Origine



Journalistes propageant des fausses nouvelles. Dessin du

caricaturiste américain [Frederick Burr Opper](#), 1894

Vers la fin du [XX<sup>e</sup> siècle](#) certaines revues telles qu'[Infos du monde](#) présentaient des fausses nouvelles avec un troisième degré d'humour très décalé. Avec l'avènement d'Internet, les fausses informations du [XXI<sup>e</sup> siècle](#), bien que relativement discrètes dans les grands médias attachés à leur réputation, abondent sur les réseaux sociaux, les forums, les sites spécialisés, et les sites de partage vidéos tels que [YouTube](#) et toutes les autres plateformes où n'existent pas de règles de sourçage de l'information et de responsabilité éditoriale[\[réf. nécessaire\]](#). Ces fausses informations sont parfois propagées simplement pour le plaisir, mais plus souvent, elles sont propagées pour un motif plus profond, qui peut notamment être de nature politique, économique, idéologique ou religieuse.

On distingue souvent les motivations idéologiques et mercantiles[\[30\]](#), même si elles ne sont pas exclusives l'une de l'autre.

Selon Jayson Harsin, le terme *fake news* aurait été utilisé pour la première fois en 1999, lors de l'[émission de télévision satirique américaine \*The Daily Show\*](#), présentée à ce moment-là par [Jon](#)

[Stewart](#). Elle était basée sur des informations truquées et imitait les vrais programmes qui relaient des informations considérées comme fiables et [crédibles](#) : l'émission imitait leur style et leur organisation (journalistes envoyés sur le terrain, invités commentateurs, [Flash info](#)...) mais elle n'était pas complètement basée sur le faux. Elle consistait en l'analyse [humoristique](#), [ironique](#) et orientée à gauche de l'actualité diffusée par les médias dits traditionnels et ceci par le biais de l'humour et de la parodie. Les journalistes-auteurs du Daily Show venaient du journal satirique [The Onion](#) qui pour les lecteurs paraît ambigu en particulier à cause de l'aspect de ses articles : « les lecteurs, qui ont du mal à faire la différence entre ses articles à l'aspect « officiel », passe-partout, et ceux du journalisme traditionnel légitime ». Harsin explique qu'avant 1999, il n'y avait aucune étude scientifique sur l'origine de la *fake news* au sens d'information [parodique](#) et que le terme ne semble pas avoir été utilisé avant cette date. Selon lui, les chercheurs qui ont utilisé ce terme, dans des articles entre 1990 et 1999, l'emploient dans le sens de canular comme quelque chose qui n'a pas eu lieu mais qui pourtant présenté comme un fait avéré et qui a trompé la presse et médias traditionnels mais également l'audience. Ou alors comme un gag des [médias](#) pour se moquer ou

distraire les auditeurs.<sup>[31]</sup>

## **Groupes extrémistes, terroristes et radicaux**

Selon un rapport d'[Europol](#) de 2012, l'utilisation d'Internet par les mouvements terroristes et extrémistes violents, déjà importante, est en voie d'intensification. Le succès et la vitalité des réseaux sociaux (ou des forums) permettant de pallier le faible accès aux médias traditionnels, de diffuser des messages à des publics ciblés, mais aussi de recruter de nouveaux militants par la publication massive d'éléments de désinformation et de [propagande](#)<sup>[32]</sup>[\[source insuffisante\]](#).

## **Extrême droite, Russie et conservateurs**

Selon [France Info](#), les sites d'information russes [RT](#) (anciennement Russia Today) et [Sputnik](#) diffuseraient des informations fallacieuses à la gloire de la Russie et des partis d'extrême droite européens<sup>[33]</sup>, en « amplifiant ce qui illustre aux yeux de Moscou un malaise français : la crise identitaire, les réfugiés, l'immigration ou encore la fracture sociale »<sup>[34]</sup>, ou en défendant le régime syrien de [Bachar el-Assad](#)<sup>[35]</sup>.

Selon Roland Gauron, journaliste au [Figaro](#), la [fachosphère](#) française diffuse des informations fallacieuses par exemple lorsqu'elle a rebaptisé [Alain Juppé](#) en « Ali Juppé »<sup>[30]</sup>. En France, il existe plusieurs groupes Facebook très populaires diffusant massivement des infox d'extrême droite comme « La gauche m'a tuer », géré par [Mike Borowski](#), lobbyiste et ancien candidat sous étiquette [UMP](#)<sup>[36]</sup>.

La chaîne [Arte](#), dans un « désintox », analyse l'utilisation d'infox par l'extrême droite américaine et montre, par exemple, la transformation, par l'[Alt-right](#), de la vidéo d'un défilé religieux [chiite](#) faussement présenté comme une manifestation de réfugiés réclamant la [charia](#) en Angleterre<sup>[réf. nécessaire]</sup>. En France, [Marine Le Pen](#), en plein débat présidentiel, fait part d'une rumeur sur un prétendu compte détenu par [Emmanuel Macron](#) au [paradis fiscal](#) des [Bahamas](#). Apparue sur le forum anonyme anglophone [4chan](#), cette rumeur est « relayée par des comptes américains pro-Trump, [...] importée en France par des comptes proches de la propagande russe » et devient quasi « officielle » lorsque la candidate l'évoque en direct sur le plateau. Les faux documents sont publiés peu avant sur des forums de discussion privés « où les

cybermilitants de Marine Le Pen coordonnent leurs attaques numériques et partagent leurs "fausses informations" ». Militants qui d'ailleurs « émettent eux-mêmes des doutes sur la fiabilité du document »<sup>[37]</sup>.

Selon le quotidien [Libération](#), [Boulevard Voltaire](#), comme d'autres sites moins éminents de la [fachosphère](#), s'est livré plusieurs fois à la [désinformation](#) par infox, relayant par exemple une infox concernant une fausse nouvelle taxe sur les familles ou une citation inventée de [Bernard Cazeneuve](#) sur les racines chrétiennes de la France, et de nombreuses désinformations de droite et d'extrême droite comme l'affirmation que le « laxisme de [Christiane Taubira](#) » aurait « facilité la fuite » de 236 détenus (alors que la loi en question, sur les permissions, est antérieure au mandat de la ministre). *Libération* s'amuse, par ailleurs, que le site Boulevard Voltaire reconnaisse lui-même en 2017 que sa « famille de pensée » est « le groupe social qui diffuse le plus de fausses nouvelles ». Un des collaborateurs du site, Robin de La Roche, va jusqu'à déclarer qu'il n'y a que dans les réseaux « de droite » que l'on trouve « un tel salmigondis d'idioties, de rumeurs infondées, de mélanges honteux, bref, de fausses informations ». Il cite « une rumeur complètement idiote sur l'« oreillette » qu'aurait portée

[Emmanuel Macron] lors du débat présidentiel. Ridicule bêtise fondée sur une photo du cartilage de son oreille »<sup>[38]</sup>.

Aux États-Unis, l'élection de [Donald Trump](#) s'est accompagnée de campagnes de désinformation massive soigneusement orchestrées par des « [trolls](#) » — la « [Trump's Troll Army](#) »<sup>[39]</sup>. Parmi les exemples célèbres, [Alex Jones](#) et son site *InfoWars*, qui a participé à la [théorie du complot](#) du « [Pizzagate](#) » contre [Hillary Clinton](#)<sup>[40]</sup>, ou le [Breitbart News](#) de [Steve Bannon](#) qui a diffusé des fausses informations sur des émeutes de réfugiés<sup>[30]</sup>.

Lors de l'[élection présidentielle brésilienne de 2018](#), des sites internet liés au candidat d'extrême droite [Jair Bolsonaro](#) propagent de nombreuses fausses nouvelles sur le web, ciblant en particulier [Fernando Haddad](#) et le [Parti des travailleurs](#)<sup>[41],[42],[43]</sup>. Jair Bolsonaro lui-même en propage certaines, dénonçant par exemple « l'endoctrinement des enfants à l'homosexualité orchestré par le Parti des travailleurs ». À la télévision brésilienne, il brandit la version portugaise de l'album [Le Guide du zizi sexuel](#) ([Zep](#), 2001) en affirmant qu'il fait partie d'un « kit gay » diffusé dans les écoles brésiennes pour promouvoir l'homosexualité et constituerait « une porte ouverte vers la pédophilie ». Le manuel, destiné à expliquer

la sexualité aux pré-adolescents, n'a en réalité jamais été distribué aux écoles<sup>[44]</sup>.

## Gouvernements ennemis

Les rivalités entre pays passent aussi par la [diabolisation de l'ennemi](#), et donc bien souvent la désinformation à son égard.

Par exemple, d'après les spécialistes de la Corée du Nord [Juliette Morillot](#) et [Dorian Malovic](#), « La Corée du Nord est l'un des rares pays pour lesquels faire fi de toute déontologie, affabuler ou ne pas vérifier ses sources est couramment accepté, même dans les grands titres de presse » : une ex-petite amie de [Kim Jong-un](#) exécutée avec onze musiciens pour avoir fait circuler des vidéos pornographiques (ou sinon une bible) ; l'oncle de Kim Jong-un dévoré par 120 chiens affamés ; la tante du leader nord-coréen empoisonnée sur ordre de ce dernier ; le ministre nord-coréen de la Défense « explosé » au missile anti-aérien pour s'être assoupi lors d'un défilé ; l'architecte du nouvel aéroport de Pyongyang exécuté pour avoir déçu Kim-Jong un ; l'entraîneur de l'équipe de football nord-coréenne condamné aux travaux forcés pour les mauvais résultats de son équipe ; Kim Jong-un souffrant de « problèmes incontrôlés » d'alimentation et d'alcoolisme, etc. Ces fausses

informations proviennent souvent des services secrets sud-coréens à des fins de propagande, ou sont inventées par des réfugiés qui reçoivent une rémunération pour cela<sup>[45]</sup>.

## Gouvernements



## États-Unis

L'administration de [George W. Bush](#) a propagé de façon planétaire une infox<sup>[46]</sup> en présentant le 5 février 2003 devant le [Conseil de sécurité des Nations unies](#) un dossier mensonger sur un programme de fabrication d'arme de destruction massive en Irak pour justifier l'invasion de ce pays.

[Donald Trump](#), élu [président des États-Unis](#) en 2016, qui est un grand utilisateur du réseau [Twitter](#) est très souvent considéré

comme le premier dirigeant d'un grand pays industrialisé à avoir propagé massivement des informations fallacieuses sur les réseaux sociaux, notamment en 2014<sup>[47]</sup> concernant les [vaccins](#) (qui — selon lui — sont la cause de l'augmentation dramatique du nombre de cas d'[autisme](#)<sup>[48]</sup>) et en 2012<sup>[49]</sup> sur le [réchauffement climatique](#) (qui — toujours selon lui — serait « une invention des Chinois »<sup>[50]</sup>), obligeant parfois ses propres services à publier des démentis<sup>[48]</sup>. Selon un décompte établi en août 2018 par [The Washington Post](#), Trump prononce en moyenne 7,5 infox par jour, soit 4 229 depuis le début de son mandat<sup>[51]</sup>. À l'inverse, il accuse régulièrement les médias de répandre des infox ; en janvier 2018, depuis son compte Twitter, il décerne les « *Fake news awards* » aux journalistes qu'il juge malhonnêtes<sup>[51]</sup>.

Selon la journaliste anglaise [Katharine Vinner \(en\)](#), la raison première du développement des infox gouvernementales (ou émises par des personnalités politiques) tient au fait que les réseaux sociaux, en termes d'audience, tendent à supplanter la presse professionnelle comme source d'information<sup>[52]</sup>. Or, à la différence des journalistes professionnels, les utilisateurs des réseaux sociaux peuvent répandre des informations sans être

soumis à la moindre [déontologie](#), en particulier sans devoir se soumettre à la règle de la vérification des faits (lire [plus bas](#)). Jusqu'alors, la frontière entre « les médias » et « les masses » était relativement nette. Mais avec le développement des blogs et des réseaux sociaux, un nombre croissant d'individus se retrouvent en situation de producteurs de médias sans avoir à se soumettre aux règles éthiques régissant les milieux professionnels. De là, estime la journaliste, la montée en puissance des [rumeurs](#), de la [théorie du complot](#) et plus généralement de ce qu'elle appelle l'[ère post-vérité](#)<sup>[réf. nécessaire]</sup>.

Après la défaite de Trump à l'[Élection présidentielle américaine de 2020](#), ce-dernier conteste très régulièrement les résultats du scrutin sur et en-dehors des réseaux sociaux, ce qui va amener Twitter à accompagner ses tweets de message d'avertissement sur leur véracité, une première pour un président américain. Dans les jours qui suivent l'[Assaut du Capitole par des partisans de Donald Trump](#), qui entraîne 5 morts, plusieurs dizaines de blessés, et dont des enquêtes du FBI prouve que certains émeutiers avaient prévu d'enlever ou d'assassiner des élus démocrates et républicains non-trumpistes, les comptes [Twitter](#), [Instagram](#), [Facebook](#) et [YouTube](#) de Donald Trump et plusieurs de ses proches, sont suspendus et le

compte twitter présidentiel modéré. Twitter supprime également 70000 comptes liés à la mouvance complotiste trumpiste [QAnon](#). A la suite de ces mesures, entre le 9 et le 15 janvier 2021, une baisse de 73% des fake news circulant sur Twitter est relevée<sup>[53]</sup>.

## France

Dans une moindre mesure, les fausses informations d'origine gouvernementale (ou proches du gouvernement) se répandent en France. En 2018 et 2019, dans le cadre du [mouvement des gilets jaunes](#), certaines sont diffusées non seulement par des participants de ce mouvement<sup>[54]</sup> mais aussi par des membres du gouvernement français, des députés et des militants [LREM](#)<sup>[55]</sup>. C'est le cas de [Gabriel Attal](#), [Émilie Chalas](#), [Aurore Bergé](#), [Coralie Dubost](#) et notamment [Naïma Moutchou](#), rapporteur de la loi contre la manipulation de l'information<sup>[55],[56],[57]</sup>. C'est également le cas de [Christophe Castaner](#), [ministre de l'intérieur](#) : le 1<sup>er</sup> mai 2019, il affirme que « des gens ont attaqué un hôpital » et que les « forces de l'ordre sont immédiatement intervenues pour sauver le service de réanimation »<sup>[58]</sup>. Cette information est aussitôt relayée sur de nombreuses [chaînes d'information en continu](#) (notamment par le

ministre de la Santé, le président de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris et différentes personnalités politiques) mais elle se révélera infondée le lendemain<sup>[59]</sup>, ce qui provoquera une polémique. Toutefois, le ministre reconnaît le 3 mai qu'il a été maladroit dans les termes : « si des mots choquent, si des mots peuvent apparaître contredits par des faits établis contrairement à ce qui m'a été précisé [...] évidemment qu'il est normal de les faire évoluer »<sup>[60]</sup>.

### **Motifs mercantiles**

Une grande partie des nouvelles mensongères ont un but mercantile : attirer des consommateurs vers une arnaque ou un marché parallèle, contrôlé par les auteurs de la rumeur.

Un des thèmes les plus touchés par la propagation de mensonges est celui de la santé et du [bien-être](#), secteurs extrêmement lucratifs et dans lesquels il est facile d'embrigader des naïfs pour leur proposer toutes sortes de recettes miracle. Ainsi, des youtubeurs comme le « chaman » Christian Tal Schaller multiplient les vidéos virales où il relaie toutes sortes de fausses informations sur la [vaccination](#) ou des maladies graves (cancer, sida), pour ensuite

vendre ses livres et traitements « miracle » faits maison - pour lesquels il a déjà été plusieurs fois condamné<sup>[61]</sup>.

Une enquête des « décodeurs » du journal [Le Monde](#) a identifié fin 2018 un informaticien français du nom de Johann Fakra comme la tête d'un réseau d'une trentaine de sites « [piège à clics](#) » de désinformation comprenant des sites et comptes Facebook de fausses informations à tendance sensationnaliste (*Paye ton smile*, *Tranche de rire...*), des sites complotistes (Cadoitsesavoir.fr, Onsaitcequonveutquonsache.com - supprimé en 2018 à la suite d'enquêtes -, *La vérité sur notre monde*, *Réveillez-vous*, *Libre info*, *Esprits libres...*) ou encore des sites de fausses informations de santé (*Alter santé*, *Le Mag Santé*, *A ta bonne santé*, *Osons rêver d'un monde meilleur...*)<sup>[62]</sup>.

Sur [Amazon](#) de nombreux livres diffusant de fausses informations sur la vaccination ou l'oncologie par exemple, figurent parmi les meilleures ventes ou en tête des recommandations. Début 2019, l'[Organisation mondiale de la Santé](#) et le [Centers for Disease Control and Prevention](#) dénoncent l'impact de la désinformation anti-vaccin sur la santé publique<sup>[63]</sup>.

## **Discrédit des médias grand public**

## Période de l'invasion de l'Irak

L'« une des plus grandes défaillances de l'histoire des médias américains »<sup>[64],[65]</sup> a eu lieu entre les [attentats du 11 septembre 2001](#) et l'[invasion de l'Irak](#) fin 2003<sup>[66]</sup>, cette période donnant aux infox une ampleur nouvelle, selon l'écrivain et éditeur australien Jeff Sparrow. Cette période a connu plus d'un million de morts, des déplacements massifs de réfugiés dans le monde, l'apparition de l'[État islamique](#) et a coûté plus de mille milliards de dollars.

Selon Sparrow, « la plupart des gens ont depuis reconnu le cynisme et la malhonnêteté sans pareils par lesquels l'opération *Iraqi Freedom* a ainsi été imposée à la nation américaine »<sup>[66]</sup>. Selon Kamiya, « toutes les branches des médias ont échoué » et « les mensonges [...] de l'administration Bush, Blair et des autres pays impliqués n'ont pas été contestés, voire ont été activement promus »<sup>[66]</sup>, et la révélation des mensonges d'État orchestrés par l'administration Bush a entraîné un mouvement de défiance du public à l'égard des [médias grand public](#), et donc le succès de certains médias dits alternatifs. Selon Jeff Sparrow, contrairement à ce qui est souvent supposé, les lecteurs ne confondent pas les

fausses nouvelles avec les nouvelles « grand-public ». Selon lui, une partie de l'audience de sites conspirationnistes, comme Infowars.com, ne les consulte pas par accident mais précisément parce que ce sont des médias non officiels<sup>[66]</sup>.

### **Thèse d'Alain Finkielkraut**

[Alain Finkielkraut](#) dénonce les infox colportées par des organes de lutte contre la désinformation. Il cite en particulier [les Décodeurs](#) du journal [Le Monde](#). « La désintox devient le [ministère de la vérité orwellien](#) qu'elle prétend combattre »<sup>[67]</sup>.

### **Thèse de Marcel Gauchet**

Selon [Marcel Gauchet](#), l'ère de [post-vérité](#) est une conséquence du [politiquement correct](#). À ses yeux, il faudrait concevoir les infox comme une réaction aux « euphémismes lénifiants et aux interdits sournois dictés par le moralisme officiel ». Les contrevérités seraient une réaction à la censure insidieuse des aspects de la réalité sur lesquelles la bienséance a commandé de jeter le voile<sup>[68]</sup>.

## Affaiblissement du discours des experts

L'affaiblissement du discours des [experts](#) laisse le champ-libre aux infox. La défiance généralisée à l'égard des experts trouve son origine dans l'utilisation de ces mêmes experts pour produire des infox comme l'utilisation du discours scientifique par l'industrie du tabac ou des pesticides pour nier les dangers de leurs produits<sup>[67]</sup>.

L'utilisation des expertises économiques pour servir de garants à des discours politiques participe également à la fragilisation des experts<sup>[67]</sup>.

## Propagation

Les infox ont toujours existé<sup>[69]</sup>. Cependant, leur diffusion et par conséquent leur influence est aujourd'hui plus importante grâce à leur [viralité](#) et le mode de fonctionnement de certains des moyens de communication modernes<sup>[70]</sup>. Bien que les [médias](#) d'[actualité](#) classiques restent prédominants sur les autres médias, les médias développés sur internet occupent aujourd'hui une place dans le rapport à l'actualité du public<sup>[71]</sup>. Parmi ces médias, on retrouve des [versions numériques de la presse écrite](#), des [sites](#)

[spécialement dédiés à l'actualité](#) ou encore les [réseaux sociaux](#) (par exemple [Facebook](#), [Twitter](#), [Instagram](#)...) <sup>[72]</sup>. Les réseaux sociaux n'ont pas été initialement conçus dans l'objectif de devenir un média d'actualité. Cependant, l'évolution de la consommation du public en termes d'actualité ainsi que la facilité de partage de l'information ont fait des réseaux sociaux une importante source d'information pour le public <sup>[72]</sup>. Les réseaux sociaux se caractérisent par la vitesse de circulation des contenus ainsi que la non-vérification des informations par les réseaux. Ces spécificités font des réseaux sociaux un média où il est relativement simple de partager des infox <sup>[73]</sup>.

### **Pourquoi les infox se propagent**

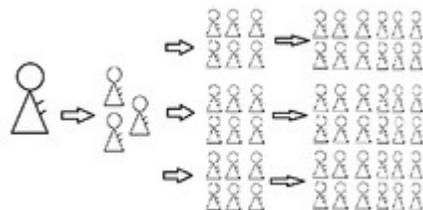
Une première raison à la diffusion des infox est la [surabondance d'information](#). Les propos mensongers auxquels les individus sont soumis se perdent dans le [flux](#) d'informations <sup>[74]</sup>. Les infox, bien qu'elles aient été identifiées comme fausses, deviennent donc banales et plutôt que de susciter la [polémique](#), elles tendent à accroître la méfiance envers les instances et les [experts](#) <sup>[74]</sup>. Or, la diffusion des infox croît particulièrement lorsque la confiance vis-

à-vis des élites dirigeantes diminue. En effet, la méfiance entraîne une altération des repères qui permettent à l'individu de juger de la véracité des faits. Il s'ensuit un climat de doute qui pousse certaines personnes enclines à la [naïveté](#) ou au [complotisme](#) à diffuser des contenus pourtant démentis par les experts<sup>[74]</sup>.

Le public est également responsable de la propagation des infox. En effet, en raison de facteurs tels que la naïveté ou la paresse cognitive, le public partage des informations non vérifiées<sup>[74]</sup>. Ces informations sont la plupart du temps partagées dans un objectif positif : le partage d'informations jugées importantes par l'individu aux personnes de son entourage. Cependant, ce type de motivation induit la diffusion d'informations inexacts<sup>[74]</sup>.

La diffusion des infox influence également la propension du public à les croire. La répétition de l'information dans le temps ainsi que la variété des sources (officielles ou non) relayant l'information provoquent un [effet boule de neige](#). En effet, plus l'information est relayée, plus le public estime que celle-ci doit être vraie. Ce concept renvoie au mécanisme de [vérité illusoire](#) abordé dans la partie « vulnérabilité face aux infox ». La diffusion massive des infox influence donc de manière négative la capacité du public à

identifier une information comme étant fausse<sup>[74]</sup>.



Propagation d'une nouvelle.

L'objectif des concepteurs d'infox est d'atteindre la [viralité](#) de manière qu'un maximum d'individus et de [plateformes](#), y compris des plateformes d'actualité reconnues, partagent le contenu<sup>[75]</sup>. Ainsi, la manière dont les infox se propagent peut être représentée sous la forme d'un [entonnoir](#)<sup>[75]</sup>. La plupart du temps, les infox commencent sur des sites web anonymes. Leur visibilité est donc limitée. Elles se développent ensuite dans des groupes mi-clos où elles sont partagées. Par la suite, on retrouve ces infox sur des sites de [complotistes](#) où la visibilité des infox continue de croître avant de les voir se développer sur les [médias sociaux](#) et finalement sur les médias professionnels où leur visibilité est maximale<sup>[75]</sup>. Au fur et à mesure de leur évolution, les infox sont donc de plus en plus visibles et consultées. Les infox sont diffusées sur une plus longue durée que les nouvelles dites scientifiques. En

effet, les nouvelles scientifiques sont rapidement diffusées après leur publication mais le partage de ces informations diminue rapidement dans le temps contrairement aux infox qui sont moins rapidement diffusées après leur publication partagées mais qui sont de plus en plus partagées au fil du temps<sup>[76]</sup>.

Les infox cherchent à ressembler aux vrais médias afin de s'arroger leur crédibilité auprès du public<sup>[77]</sup> et d'amener le public à les partager. Les fake news peuvent ainsi se diffuser rapidement<sup>[77]</sup>.

Le manque d'éducation aux médias joue un rôle dans la propagation des fake news. En effet, les personnes ne disposant pas d'une bonne compréhension du fonctionnement des médias sociaux auraient tendance à se montrer plus crédules face aux fausses informations car elles partent du principe que ces informations sont authentiques et vérifiées<sup>[77]</sup>. Cela pourrait expliquer le fait que les plus de 65 ans, issus d'une génération moins en contact avec les médias sociaux, ont tendance à partager plus de fake news sur ces réseaux que les autres tranches d'âges. L'avènement des réseaux sociaux a permis une plus forte et plus rapide propagation d'informations telles que des reportages, des

études...[\[réf. nécessaire\]](#) Les réseaux sociaux permettent une information rapide et en continu, ce qui réduit l'influence de la presse traditionnelle. Parmi ces informations disponibles, selon une étude du [MIT](#) publiée dans la revue [Science](#), une fake news a 70% de chance supplémentaire par rapport à une information réelle d'être retweetée[\[réf. nécessaire\]](#). Mais les nouvelles technologies ne permettent non seulement de favoriser les fake news mais aussi de les stopper. Il est possible de repérer les fake news à l'aide de bases de données de graphes et d'analyses[\[réf. nécessaire\]](#). Le [Consortium international des journalistes d'investigation](#) (I.C.I.J) utilise la technologie des bases de données de graphes pour repérer les fake news et la désinformation à grande échelle. De manière similaire la chaîne américaine [NBC News](#) est parvenue, grâce à des compilations de données, à mettre à jour la relation entre 2752 faux comptes tweeter pilotés par des utilisateurs membre d'une organisation de trolls russe (*Research Agency*). Cette enquête de NBC News a permis l'amélioration du système de défense de plusieurs entreprises et d'importants organismes. Cette stratégie qui consiste à se faire passer pour des citoyens moyens et à reprendre des idées populaires par l'intermédiaire de plateformes d'échange pour gagner rapidement des followers et du

pouvoir de diffusion est de plus en plus répandue. Ces influenceurs incitent aussi leurs followers à répandre leurs idéologies de façon à répandre l'information de manière pyramidale<sup>[78]</sup>.

Les réseaux sociaux comme [Facebook](#) ou [Twitter](#) jouent également un rôle important dans la propagation des fake news<sup>[74]</sup>. En effet, l'utilisation de ceux-ci comme source d'information est de plus en plus courante et la facilité du partage d'information ainsi que l'utilisation d'algorithmes de [ciblage](#) visant à ajuster les contenus présentés en fonction de la personne font des réseaux sociaux un terrain très propice à la diffusion des fake news<sup>[74]</sup>. Ces algorithmes de ciblage proposent également des contenus en fonction des intérêts des utilisateurs<sup>[74]</sup>. Effectivement, ils vont entraîner la venue de [cookies](#) informatiques, qui sont les fichiers présents pour enregistrer des informations concernant chaque utilisateur. Ainsi, elles sont analysées afin que le navigateur propose des publicités correspondantes aux besoins de chacun. Cela a entraîné le phénomène de « *personalized search* »<sup>[79]</sup> qui a été mis en place pour répondre aux attentes des internautes. En effet, le moteur de recherche va prendre en compte la localisation, l'historique, et donc les intérêts de l'utilisateur. Grâce à cela, il va

pouvoir augmenter la pertinence des recherches en fonction de l'utilisateur. Des utilisateurs partageant des intérêts communs se retrouvent donc dans les mêmes groupe ce qui crée un phénomène de [chambre d'écho](#) et favorise le partage d'informations dans ces groupes<sup>[80]</sup>. Ce phénomène de chambres d'écho est également appelé « [bulles de filtres](#) » par E. Pariser<sup>[81]</sup>. Ces chambres d'échos sont particulièrement présentes sur les réseaux sociaux mais également dans la vie réelle car l'Homme a tendance à s'associer à des personnes partageant le même avis, la même opinion. Ces phénomènes enferment ainsi les utilisateurs en les confrontant à des idées auxquelles ils adhèrent déjà car l'être humain n'aime pas la [dissonance cognitive](#) qui le ferait le remettre en question. Ainsi, l'algorithme propose constamment des informations auxquelles l'utilisateur est sensibilisé. Par conséquent, si ce dernier consulte régulièrement, consciemment ou non, des fake news, l'algorithme lui en proposera d'autres.

Les réseaux sociaux forment une structure sociale ayant un fort impact sur nos choix et nos comportements puisqu'ils sont les principaux diffuseurs des fake-news<sup>[82]</sup>.

Les journalistes interviennent eux aussi dans la propagation des

fake news<sup>[74]</sup>. Le rôle premier d'un journaliste est de transmettre des informations dont la véracité est établie de la manière la plus objective possible. Or, la société d'aujourd'hui ainsi que la concurrence entre les médias et la course aux scoops poussent les journalistes à communiquer le plus rapidement possible sur les événements afin d'augmenter l'[audience](#) et les vues sur internet, maximisant de ce fait les profits. Les journalistes font donc un choix entre la rapidité d'information et la certitude de la vérité des faits<sup>[74]</sup>.

On peut également parler du phénomène de « [piège à clics](#) » ou *clickbating*<sup>[83]</sup>. Ce phénomène est un néologisme désignant un contenu web qui vise à attirer le maximum de passages d'internautes sur un site afin de générer des revenus publicitaires en ligne : plus une nouvelle paraîtra extraordinaire et nouvelle (car fausse), et plus les chances que l'internaute clique dessus seront élevées, ce qui pousse ces opérateurs publicitaires à favoriser les infox. Ces pièges à clics peuvent être utilisés également par de faux sites Internet qui n'ont rien à voir avec des sites d'informations officiels, mais se font passer pour tels. À travers ces pièges à clics, les auteurs d'infox vont donc chercher à toucher l'émotivité des lecteurs en déclenchant divers sentiments tels que la colère,

l'indignation ou encore d'autres émotions fortes. Ces pièges à clics ont deux enjeux majeurs : tout d'abord gagner de l'argent, et secondairement propager des infox de propagande pour des raisons politiques.

Les infox peuvent se propager en dehors d'internet, se rapprochant ainsi de la notion de rumeur. Selon le principe de dépendance informationnelle, au sein d'un groupe de pairs, les arguments de la majorité semblent plus crédibles<sup>[84]</sup>. Une fake news largement propagée et à laquelle les individus adhèrent sera donc elle aussi plus crédible. De plus, la pensée de groupe tolère assez mal l'indépendance de point de vue et les opposants sont rappelés à l'ordre afin de conserver un consensus<sup>[85]</sup>. On observe alors une propagation des fake news au sein des groupes de pairs également en dehors des communautés virtuelles.

Avec des moyens et de l'organisation, il n'est pas difficile de produire une énorme masse de contenu viral : ainsi pendant la [pandémie de Covid-19](#), aux États-Unis, seules douze personnes étaient responsables de 73 % de fake news [antivax](#)<sup>[86]</sup>.

## **Rôle des médias et journalistes**

Pour Ricardo Gandour, directeur du journalisme au sein du réseau de radio brésilien CBN, les Fake news « réaffirment la mission traditionnelle du journalisme, qui est de tenter d'éclairer la société » en particulier en gardant le cap « de montrer où se trouvent les faits réels et les vrais débats »<sup>[87]</sup> une des [missions du journalisme d'investigation](#)<sup>[87]</sup>.

Aux Philippines, une fédération de différents médias spécialisé dans le journalisme d'investigation s'est intéressé à la croissance de comptes Facebook suspects lors des élections présidentielles de mai 2016<sup>[87]</sup>. Son étude a recensé au moins 300 sites web propageant des fake news<sup>[88]</sup>.

Selon Florian Dauphin, maître de conférences en sociologie, sciences de l'information et de la communication<sup>[9]</sup>, c'est en tant qu'experts de l'information et via leur savoir-faire dans l'investigation, la recherche des faits et des sources<sup>[9]</sup>, que les journalistes ont joué leur rôle dans la dénonciation des fausses nouvelles<sup>[9]</sup>, pour s'adresser à une proportion croissante d'individus qui s'informent via les réseaux sociaux numériques comme Facebook et Twitter<sup>[9]</sup>.

# Influence

## Sur l'opinion

Les *fake news* (traduction littérale : « informations fausses ou truquées ») font partie d'un phénomène mondial et leur impact est planétaire<sup>[89]</sup>. La capacité des fausses nouvelles à induire en erreur entraîne une perception erronée de la vérité et, conséquemment, des jugements erronés relativement aux actions et aux politiques appropriées. Les fausses nouvelles sont répandues par les médias sociaux et les sites de fausses nouvelles, qui se spécialisent dans la création de contenu attirant l'attention et imitant le format de sources fiables<sup>[90]</sup>,<sup>[91]</sup>, mais aussi par des hommes politiques<sup>[92]</sup> ou par les plus grands médias<sup>[93]</sup> avec des visées politiques. Elles sont parfois utilisées dans les [pièges à clics](#) et le [hameçonnage par courriel](#), présentant du contenu sensationnaliste pour inciter les utilisateurs à cliquer sur un lien, ce qui permet à l'expéditeur d'infecter leur ordinateur avec un [logiciel malveillant](#)<sup>[94]</sup>.

Il existe un biais cognitif nommé « effet de mode » désignant un raccourci mental qu'effectue inconsciemment l'Homme. L'« effet de

mode » (« *bandwagon effect* » en anglais) est le phénomène qui provoque l'augmentation d'un comportement ou de la consommation d'un bien ou d'un service chez des individus lorsqu'ils « savent qu'un grand nombre de personnes ont déjà ce comportement » ou utilisent ce bien. Peu importe que l'information soit véridique ou non, l'individu s'aligne sur l'opinion ou la pensée majoritaire afin de jouir d'une valorisation sociale. Cette dimension mimétique propagerait les *fake news*<sup>[95]</sup>[Interprétation abusive ?](#).

### Lors des élections

Des études anciennes, réalisées dès 1940, montrent que les informations n'ont généralement que peu d'influence directe sur le résultat des élections<sup>[4]</sup>.

Pour des chercheurs de l'université de New York ou de Stanford qui ont étudié les *fake news* durant la campagne présidentielle américaine de 2016, elles ont eu peu d'influence sur l'opinion et n'ont pas modifié le résultat au profit de [Donald Trump](#)<sup>[96]</sup>. Les *fake news* ont beaucoup de portée mais peu d'impact<sup>[4]</sup>.

Le 16 juin 2017, dans le contexte de l'[Affaire du Russiagate](#), [Rod](#)

[Rosenstein](#), [Procureur général adjoint des États-Unis](#) invite les Américains à « faire preuve de prudence avant d'accorder de la crédibilité à des informations attribuées à des fonctionnaires non identifiés ». Il a ajouté que « Le ministère de la Justice a depuis longtemps adopté une politique de ne pas confirmer ou nier de telles allégations »<sup>[97]</sup>.

Lors de la [campagne présidentielle de 2017](#), quatre chercheurs, Oscar Barrera et Ekaterina Zhuravskaya de la [Paris School of Economics](#) et Sergei Guriev et Emeric Henry de [Sciences Po Paris](#), établissent, à partir d'une étude menée auprès de 2 500 électeurs, que « le [fact-checking](#) échoue complètement à contrecarrer l'effet persuasif des arguments [populistes](#) fondés sur les [faits alternatifs](#) »<sup>[98]</sup>.

### **Dans le domaine de la santé**

L'un des terrains de prédilection des infox est la santé, marché énorme et thème très facilement viral sur les réseaux sociaux<sup>[99]</sup>. Ainsi, la généralisation des réseaux comme Facebook a vu l'émergence d'une véritable industrie de la *fake news* médicale, avec des sites suivis par plusieurs millions de personnes et

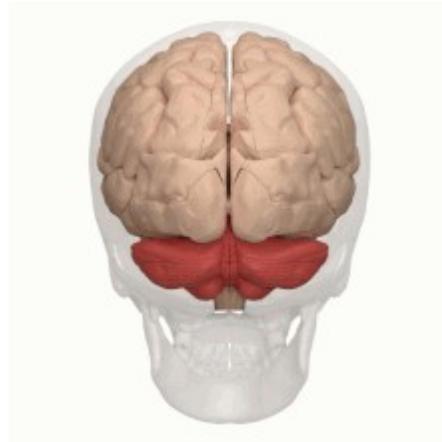
énumérant sur un ton sensationnaliste et toujours affirmatif, voire autoritaire, toutes sortes de fausses informations médicales, comme des « remèdes miracles » contre l'obésité, le cancer ou d'autres maladies complexes, relayant des idées conspirationnistes et anti-scientifiques contre la médecine, et nourrissant leur flux d'informations fantaisistes sur toutes sortes d'aliments ou de traitements, sans nom d'auteur ni source ou référence médicale<sup>[100]</sup>. Les plus populaires sont *Santé+Magazine* (site détenu par un ancien cuisinier marocain reconverti dans l'e-business, devenu Santé Plus Mag) avec plus de 7 millions d'abonnés, mais aussi *Santenatureinnovation.com*, *Sante-nutrition.org*, *Topsante.org* ou encore *Altersante.fr* (détenu par un informaticien français professionnel des [pièges à clics](#))<sup>[62]</sup>, tous massivement partagés par des internautes naïfs<sup>[100]</sup>. Depuis 2020 s'ajoutent au palmarès *Realfarmacy.com*, *globalresearch.ca*, *collective-evolution.com*, mais aussi *ripostelaique.com* ou encore *lesmoutonsrebelles.com*<sup>[99]</sup>. Aucun de ces sites n'est tenu par des médecins diplômés (ou même un quelconque personnel médical qualifié), et une grande partie appartiennent à des officines opaques utilisant de fausses identités et de fausses adresses de

siège social<sup>[100]</sup>.

L'un des fils les plus actifs sur le Facebook francophone, Santeplusmag (738 178 abonnés sur Facebook et plusieurs millions de partages, géré par l'homme d'affaires marocain Othman Kabbaj), diffuse essentiellement des informations exagérées ou fausses, aux titres racoleurs et bien souvent dénichées sur des sites qui colportent des rumeurs : « On y trouve pèle-mêle des révélations sur l'existence d'un vaccin contre le cancer, d'aliments bien plus efficaces que n'importe quel antidépresseur, de potions magiques pour maigrir, mais aussi des faits divers sordides ou des conseils sexualité farfelus et sexistes. [...] les articles sont écrits par une petite dizaine d'auteurs signant sous des pseudos qui laissent rêveur tels que "Noam Thérapie", "Jad Thérapeute" ou "Adam Yoga" »<sup>[101]</sup>.

Les infox virales sur les réseaux sociaux sont considérées<sup>[Par qui ?]</sup> comme un des principaux vecteurs de la « [controverse sur la vaccination](#) » et de celle concernant le [réchauffement climatique](#)<sup>[réf. nécessaire]</sup>, ainsi que de la propagation de [pseudo-médecines](#) ou de théories complotistes notamment à propos de la [COVID-19](#)<sup>[99]</sup>.

## Sur la mémoire



Un article paru dans la revue *Psychology of Popular Media* en 2015 montre que lorsqu'un média publie des informations biaisées voire fausses, cela provoque chez le lecteur une distorsion importante de la mémoire [\[102\]](#).

## Sur l'attention

Une catégorie d'effets des infox renvoie à la question d'[attention](#).

En effet, l'attention des cybercitoyens est constamment sollicitée par des fournisseurs d'informations qui cherchent à exercer une certaine influence. Une étude [\[103\]](#) démontre que le partage d'articles sur Facebook est plus important pour les fausses informations que pour les vraies informations. Certains individus

choisissent donc de diffuser de fausses informations prioritairement aux vraies informations. Cette diffusion impacte directement l'attention qui est capturée et orientée davantage vers ces fausses informations

### **Sur l'affect et les émotions**

Les infox font appel à nos émotions et à notre affect, et non pas à notre raisonnement, ce qui génère des conséquences. En effet, elles suscitent des émotions différentes comme la colère, la solidarité, la peur, la surprise, la joie ou même le dégoût<sup>[104],[105]</sup>. Le sensationnel l'emporte donc sur le rationnel. Mais toutes ces émotions que nous ressentons nous poussent à commenter ou à partager ces fausses informations (c'est ce qu'on appelle l'action numérique)<sup>[106]</sup>, ce qui engendre de fausses croyances. Ces informations, parfois contradictoires, ne cherchent donc pas à nous informer mais à nous tromper, c'est pourquoi la méfiance sociale a atteint un niveau important et que les individus ne savent plus en quelles informations ils peuvent avoir confiance, ni même s'ils peuvent faire confiance aux vérificateurs d'informations. Pourtant, la vérification de ces informations nécessite un travail laborieux, produisant parfois du [cynisme](#) ainsi que de la [frustration](#).

confidentielle qu'une fausse en raison de l'intérêt des utilisateurs pour « la peur, le dégoût, et la nouveauté »

## **Vulnérabilité face aux infox**

Lorsque les individus sont confrontés à des infox, leurs croyances et attitudes par rapport à l'objet de celles-ci peuvent être influencées. Cette vulnérabilité dépend de facteurs individuels et s'explique par différents mécanismes.

### **Processus déterminant la crédulité des personnes face aux infox**

#### **Modèle de la probabilité d'élaboration de l'information**

Lorsque l'on présente une information à visée persuasive à un individu, celui-ci ne va pas toujours l'analyser en profondeur. Souvent, il va simplement traiter l'information de façon superficielle<sup>[107]</sup>. Si rien ne semble l'alerter dans son contenu (concernant la véracité des propos), la personne ne va pas investiguer plus loin et sera susceptible de se laisser influencer. Si l'information semble s'appuyer sur une source scientifique qui

soutient la position défendue dans le document, il y a de fortes chances pour que l'individu soit influencé positivement dans son sens.

### **Scepticisme et crédulité par défaut**

- En dehors de situations d'influence à visée persuasive, comprendre la crédulité face aux infox demande de répondre à la question suivante: comment les gens en viennent-ils à considérer une information comme vraie ou fausse? Deux grands types de réponses ont été apportées par rapport à cette question [\[108\]](#).
- D'une part, le scepticisme correspond au postulat cartésien selon lequel il est possible d'être exposé à une information fausse sans pour autant y adhérer. [Descartes](#), dans ses méditations métaphysiques [\[109\]](#) opère une distinction fondamentale entre la représentation et la conviction. Il invite l'individu à se montrer sceptique face à toute théorie et à analyser les différents éléments qui créditent ou discréditent cette théorie avant de se prononcer. Selon ce postulat, on peut donc « envisager » une idée avant de la considérer comme vraie. Lorsque l'intellect de l'individu en aura formulé une représentation qu'il considère comme satisfaisante, il

sera alors en mesure de décider s'il y adhère ou s'il la considère comme fausse et/ou infondée.

- Une recherche de Johnson et Seifert<sup>[110]</sup> a étudié si une infox corrigée avait toujours de l'influence sur les gens lors de lectures ultérieures. On appelle cela l'« effet d'influence persistante » (*continued influence effect*). Les résultats suggèrent que la désinformation corrigée peut continuer à influencer les processus de lecture. Lors de cette recherche, le récit d'un incendie dans un entrepôt a été présenté à des participants. On présentait une cause possible de l'incendie dans le récit (des produits inflammables laissés dans un placard). Le rôle de cette cause était ultérieurement démenti (il n'y avait pas de produits inflammables dans le placard). Dans un laps de temps court après la correction de l'information, on a posé des questions à ces participants sur leur vision de cet incendie. Dans une condition contrôle, ces informations n'étaient pas présentées. On a pu constater que, dans la condition de correction, les informations ultérieurement corrigées étaient davantage utilisées dans les récits des sujets et dans les inférences qu'ils proposaient que dans la condition contrôle. Corriger une information ne suffit donc pas à éliminer son influence sur la vision que les sujets ont de l'événement. Cela peut

s'expliquer par le fait que le participant s'est préalablement construit un faux récit avec la fausse information et, comme le récit est cohérent, il reste présent malgré la connaissance que l'information est fausse.

- Pantazi, Kissine, et Klein<sup>[111]</sup> ont mené une expérience visant à départager la vision « cartésienne » et « spinozienne » de l'exposition à des informations fausses. Les chercheurs décrivaient un crime en y ajoutant des informations présentées explicitement comme fausses. Celles-ci apportaient soit des circonstances aggravantes, soit des circonstances atténuantes. À la fin de l'expérience, les sujets devaient attribuer une peine aux prévenus sur base de ces informations. Les sujets se montraient davantage cléments envers ces derniers lorsque l'information fausse comportait des circonstances atténuantes. Appliquée aux infox, cette expérience suggère qu'il est difficile de se montrer en véritable sceptique devant de telles constructions: faute de ressources cognitives suffisantes et de la motivation nécessaire, l'individu est capable de prendre celles-ci comme vraies sans même s'apercevoir de la faillite de son esprit critique. Le modèle « spinozien » est donc étayé par ces données.
- La propagation des infox amène les internautes, jusqu'aux

professionnels de l'information, à un scepticisme grandissant quant aux informations diffusées sur Internet, notamment sur les réseaux sociaux. En effet, dans l'article "Les doutes de journalistes américains à propos de Twitter"<sup>[112]</sup>, [Maggie Haberman](#), correspondante du *New York Times* à la Maison Blanche confie au journal *Le Monde* : « Twitter a cessé d'être le lieu où je pouvais apprendre des choses que je ne savais pas, glaner des informations sans erreur sur une grosse actualité ou m'engager dans une discussion et avoir raisonnablement confiance dans le fait que les critiques des gens étaient de bonne foi ».

### **Effet de vérité illusoire**

L'[effet de vérité illusoire](#) est un autre phénomène expliquant la vulnérabilité aux infox. Selon Unkelbach et Rom<sup>[113]</sup>, plus une information serait répétée, plus les personnes qui y sont confrontées seraient susceptibles d'y croire. De plus, lors de la première écoute, des liens entre les différents éléments de l'information se forment au sein de la mémoire de l'individu. Dès lors, à chaque écoute de cette information ou d'une information comprenant les mêmes liens, ces derniers seront davantage

renforcés. Si par après l'information s'avère fausse, cela n'a plus beaucoup d'effet.

On a tendance à croire plus facilement une information répétée qu'elle soit fausse, ou vraie. En effet l'être humain est plus enclin à croire les fausses nouvelles même si elles étaient accompagnées par un avertissement que des vraies informations si celles-ci ne sont vues qu'une seule fois<sup>[114]</sup>. Ce phénomène est surtout appuyé par les [réseaux sociaux](#) et médias dans le mécanisme des fake news<sup>[115]</sup>.

### **Induction d'infox**

Outre leur influence directe sur les jugements, si on confronte des personnes à de fausses informations qui semblent s'imposer comme des évidences, leur [mémoire](#) peut s'en trouver altérée. Un exemple parlant, qui provient des travaux d'[Elizabeth Loftus](#)<sup>[116]</sup>, est le suivant: si on raconte un souvenir à une personne et que l'on modifie un détail en le présentant comme une évidence même de l'histoire, on peut influencer cette personne et effectivement l'amener à croire que cet élément reflète une expérience autobiographique. C'est ce qu'on appelle des [Faux souvenirs](#)

induits. Ce concept a été travaillé dans une étude de Loftus<sup>[117]</sup> nommée "[Perdu dans un centre commercial](#)". C'est une technique d'influence de la mémoire qui avait pour but de démontrer que des confusions étaient possibles sur des événements qui ne se sont jamais produits à partir de suggestions faites à des sujets d'expériences.

### **Myopie méta-cognitive**

La myopie méta-cognitive est un terme utilisé la première fois par [Robyn Dawes](#). Cette myopie suggère que les individus se préoccupent davantage de l'utilisation correcte de l'échantillon d'informations qu'ils ont à leur disposition plutôt que de l'évaluation critique de l'origine de cet échantillon ainsi que de la validité des sources de celui-ci<sup>[118]</sup>.

### **Autres processus qui favorisent la vulnérabilité**

Certains travaux fondateurs en [psychologie sociale](#) nous alertent sur notre « tendance à croire » toute information à condition que celle-ci soit accompagnée d'un minimum d'arguments<sup>[réf. nécessaire]</sup>.

Une étude<sup>[119]</sup> démontre qu'il suffit de fournir aux individus un simple [placebo](#) de justification sans aucune validité pour obtenir d'eux de les dépasser dans la file du photocopieur universitaire. La fausse information fournie permet de dépasser les individus à même titre que si l'information fournie était réelle. Selon cette étude, il s'agit du principe d'économie cognitive qui prend le relais et qui épargne à l'interlocuteur le coût du traitement sémantique de ces informations en le plongeant dans une légère torpeur. Elle baptise cet état celui d'« abêtissement ».

L'utilisation de ces raccourcis mentaux rend l'être humain victime de distorsions cognitives<sup>[120]</sup>.

Il s'avère que cette paresse [cognitive](#) se retrouve dans l'ensemble de la vie sociale. Elle se traduit à travers la tendance à juger le bien-fondé d'une information sur base de la structure argumentaire qui l'accompagne et non sur son contenu. En d'autres termes, une infox est rapidement perçue comme plus valide qu'elle ne l'est vraiment dès lors qu'une connexion se présente entre un objet controversé qui doit être légitimé et une source de légitimité. La paresse cognitive pousse à la confiance, un individu préfère ainsi postuler qu'une information est vraie plutôt que de vérifier par lui-

même<sup>[119]</sup>.

Le processus que l'on appelle l'« effet troisième personne » est un phénomène qui consiste à penser que les autres sont plus vulnérables que nous le sommes à l'influence persuasive des médias sociaux<sup>[121]</sup>. Si vous ne croyez pas aux fake news, mais que vous êtes persuadés que d'autres individus peuvent y croire, alors vous êtes sensible à cet effet.

Une seconde étude menée par des chercheurs américains démontre que l'identification à un parti, les effets sociaux indésirables, et l'efficacité de la politique, augmentent l'effet troisième personne<sup>[122]</sup>.

### **Différences individuelles**

Différents facteurs individuels peuvent également influencer sur la vulnérabilité d'un individu face aux infox.

Concernant le facteur âge, les résultats d'une première étude démontrent que, selon les conditions, les plus jeunes et les personnes âgées commettent autant d'erreurs de désinformation<sup>[123]</sup>. Les résultats d'une seconde étude orientée sur

le partage de faux articles lors de la campagne présidentielle américaine de 2016 démontrent que, les personnes âgées de plus de 65 ans ont partagé près de sept fois plus d'articles qui concernent de la fausse actualité que les personnes plus jeunes<sup>[124]</sup>.

Concernant les facteurs de [personnalité](#), une étude menée sur 436 étudiants universitaires en Chine démontre que certaines dimensions qui proviennent du [test de personnalité](#) TCI-R influencent la relation qu'ont les individus avec les infox.

- La première de ces dimensions est l'évitement du danger. Le fait d'être [anxieux](#) protège des infox. À l'inverse, être moins anxieux rend plus vulnérable aux infox.
- La seconde de ces dimensions est la coopération, la dépendance à la récompense. Le fait d'être coopératif, doté d'[empathie](#) ou en constante recherche d'[approbation sociale](#) n'aide pas à remettre en question les infox et augmente la tendance à y croire.
- La dernière de ces dimensions est l'[autodétermination](#). Les individus à haut niveau d'autodétermination seraient plus vulnérables. Le fait pour un individu d'avoir une perception trop positive de sa capacité à se souvenir des informations lui ferait

généralement préférer se fier à des suggestions provenant d'autrui plutôt que de donner l'impression de ne pas avoir une bonne mémoire<sup>[125]</sup>.

## Lutte contre les mensonges



Visuel réalisé par le site *FactCheck.org*

## Opinions

Les réactions face aux infox ne sont pas unanimes. Les [GAFAM](#)<sup>[n]</sup><sup>[2]</sup>, des journaux et des gouvernements sont favorables à la lutte

contre les informations fallacieuses. À l'opposé, des mouvements politiques et des intellectuels jugent ce combat liberticide et dangereux. Selon eux, ni les groupes informatiques (GAFAM) [\[126\]](#),[\[127\]](#) ni les gouvernements n'ont de légitimité à déterminer ce qui est vrai et ce qui est faux, d'autant moins qu'ils sont eux-mêmes susceptibles de diffuser des infox [\[128\]](#),[\[129\]](#),[\[130\]](#).

### Par les GAFAM

[First Draft News](#) et [Google News Lab \(en\)](#) ont lancé le projet CrossCheck [\[131\]](#) de contrôle des *fake news* auquel se sont associées des rédactions françaises et américaines. Claire Wardle de First Draft « établit une typologie de "fake news", qui va du mauvais journalisme à la propagande en passant par la parodie ou le contenu politique orienté » [\[132\]](#). En réalité, lutter contre les *fake news* est difficile car en parler, même pour démentir, c'est contribuer à les répandre [\[132\]](#).

### Google

Google interdit les publicités sur le contenu, y compris les vidéos

YouTube, quand elles contiennent de [fausses allégations sur le changement climatique](#)<sup>[133]</sup>.

## Facebook

Cette plateforme s'est engagé à endiguer la propagation de *fake news* sur son réseau social, dont en pénalisant les médias suspectés d'en être les vecteurs<sup>[134]</sup>.

Lors de l'[élection présidentielle française de 2017](#), Facebook a annoncé avoir supprimé plus de 30 000 comptes<sup>[135]</sup>.

Les infox sont aussi diffusées sous forme de messages sponsorisés sur les médias sociaux. En mai 2018, après le [scandale Facebook-Cambridge Analytica/Aggregate IQ](#), Facebook s'engage aux [États-Unis](#) à clairement labelliser les publicités politiques ; et l'identité de l'annonceur apparaîtra avec des informations complètes sur les campagnes de publicité qu'il a financées<sup>[136]</sup>. Un moteur de recherche permet désormais de connaître les publicités politiques sur Facebook et Instagram (par annonceur ou par mot-clé), dont en France, mais seules les contenus destinés au public américain sont indexés<sup>[136]</sup>.

Facebook s'est aussi associé avec une trentaine de médias dont [Libération](#), [le Monde](#) et l'[AFP](#) en France<sup>[137]</sup>. En novembre 2018, ce partenariat concernait quatre langues et dix pays dont les États-Unis, le Mexique, le Nigeria, la Turquie, le Pakistan, l'Inde, les Philippines, le Brésil, le Canada et la France. Le réseau de surveillance doit encore être agrandi mais une étude des Décodeurs du « Monde » montre que le nombre d'engagements suscités par un éventail de 630 sites francophones avec des contenus douteux a diminué de moitié entre 2015 et 2018<sup>[138]</sup>. En février 2019, le site web d'information [Snopes](#) annonce qu'il quitte le programme de vérification des données de Facebook car certains journalistes doutent de son efficacité<sup>[139]</sup>.

## **YouTube**

La plate-forme était, jusque la fin de l'été 2021, en retard par rapport aux autres GAFAs en termes de politiques de lutte contre la désinformation, généralement annoncées plusieurs semaines ou mois après celles de Facebook ou Twitter<sup>[133]</sup>. À l'automne 2021, YouTube a cependant durci ses politiques, interdisant notamment la désinformation anti-vaccin, dont en suspendant les comptes

d'éminents militants anti-vaccins (ex : Joseph Mercola et Robert F. Kennedy Jr.)<sup>[133]</sup>

Une étude du Centre pour les médias sociaux et la politique de l'Université de New York montre que l'effort fait par YouTube contre la désinformation électorale entre fin [2020](#) et début [2021](#) a été suivi d'une forte baisse de la prévalence des vidéos trompeuses sur Facebook, mais aussi conséquemment sur [Twitter](#) et [Facebook](#)<sup>[133]</sup>. Une diminution de l'intérêt pour les théories de la fraude électorale qui aurait bloqué la réélection de D. Trump a peut être chuté en partie après que les États aient certifié leurs résultats électoraux, mais l'étude semble confirmer la grande influence de YouTube sur les grands réseaux sociaux<sup>[133]</sup>. Par exemple :

- les vidéos affirmant qu'il y avait eu une fraude électorale en défaveur de Trump après les élections du 3 novembre comptaient pour environ un tiers de toutes les vidéo partagées à propos des élections sur Twitter, la plupart venant de sources ayant déjà promu la désinformation électorale dans le passé (ex : [Project Veritas](#), [Right Side Broadcasting Network \(en\)](#) et [One America News Network](#))<sup>[133]</sup>. Mais après le 8 décembre (jour où YouTube a dit qu'il allait supprimer les vidéos promouvant la théorie infondée des

fraudes généralisées ayant truqué l'élection présidentielle), les allégations de fraude électorale ont fortement chuté aussi sur Twitter, tombant sous les 20% le 21 décembre, diminuant encore (à 5%) après que le 7 janvier YouTube ait annoncé un boycott momentané puis définitif des chaînes enfreignant sa politique de désinformation électorale<sup>[133]</sup>.

- De même sur Facebook : le partage de vidéos basées sur des théories de complots de fraude est passé de 18% de toutes les vidéos sur Facebook juste avant le 8 décembre puis a baissé puis remonté avant le 6 janvier ([émeute et assaut du Capitole](#)) puis est tombée à 4% juste après la mise en place des nouvelles politiques le 7 janvier<sup>[133]</sup>.

Selon Ivy Choi (porte-parole de YouTube) c'est maintenant la seule grande plate-forme en ligne dotée d'une « politique d'intégrité pour l'élection présidentielle »<sup>[133]</sup> ; Youtube est l'une des 'sources' les plus partagées et "donc lorsque la plate-forme de YouTube devient plus saine, d'autres plate-formes le deviennent aussi."<sup>[133]</sup>.

### **Critique des mesures prises par les GAFAM**

De nombreuses critiques sur le manque d'efficacité de ces mesures ont été formulées, dont après les incidents du [rassemblement « Unite the Right » à Charlottesville \(2017\)](#) ; Internet est un ensemble de services de base pour la plupart détenus et gérés par des hébergeurs privés de contenu, qui donnent aux utilisateurs la possibilité de le consulter ou d'en créer de nouveaux. Si ces hébergeurs ne veulent pas d'une chose sur Internet, ils peuvent la censurer et la faire disparaître d'Internet dans le monde entier<sup>[140]</sup>. Ce contrôle d'Internet s'est concentré dans les mains de quelques entreprises monopolistiques qui font tout pour que le public n'en soit pas conscient<sup>[140]</sup>. À la suite de la mise en place de cette 'censure', l'éditorialiste [Tucker Carlson](#) s'est inquiété de l'absence de contrôle de ces opérateurs de services Web et a proposé que les autorités publiques s'assurent que Google n'entrave plus la libre circulation de l'information<sup>[141]</sup>. Selon Carlson, « Google est en 2017 la société la plus puissante de l'histoire du monde. Google contrôle la réalité et a déjà démontré une volonté troublante de fausser cette réalité à des fins idéologiques »<sup>[142]</sup>. Réagissant à un blocage des revenus grâce aux contenus publicitaires de centaines de vidéos sur [YouTube](#),

[Sky News](#) écrit « c'est de l'intimidation. Le débat n'existe plus »<sup>[143]</sup>  
(voir aussi [Censure d'Internet#Principaux opérateurs de services Web](#)).

## Dans le monde

Le monde commence à s'armer contre les fake news notamment en France, en Allemagne, au Brésil, au Kenya, en Italie, à Singapour<sup>[144]</sup> ou encore en Malaisie<sup>[145],[146]</sup>.

[Netzwerkdurchsetzungsgesetz](#) (NetzDG) est la loi datant du 1<sup>er</sup> janvier 2018 permettant aux utilisateurs des réseaux sociaux de signaler, ou faire vérifier et supprimer un article illégal, faux ou haineux en moins de 24 heures. Cette loi a été prononcée pour en partie limiter le flux de fausses informations sur les migrants. Elle a fait l'objet de beaucoup de controverses car elle remet en question la liberté d'expression en Allemagne<sup>[147]</sup>.

Le 6 août 2018, 24 médias brésiliens ont décidé de créer une coalition<sup>[148]</sup> pour lutter contre les fake news, ce projet est baptisé « Comprova », du verbe prouver en portugais. Ce projet est mené par de grands journaux, les chaînes de TV, les radios ou des sites du pays, tels [BandNews](#), l'[Agence France-Presse](#) au Brésil, Canal

Futura, Correio do Povo, [Folha de S.Paulo](#), [Gazeta do Povo](#), [Jornal do Comercio](#), Metro Brasil, [Nexo Jornal](#), [O Estado de S.Paulo](#), [Poder360](#), [Piauí](#), [Rádio Bandeirantes](#), [SBT](#), [UOL](#) ou encore [Veja](#). Comprova lutte contre les fausses informations présentes sur les réseaux sociaux et Internet, notamment dans le cadre des présidentielles en 2018. Ce projet est soutenu par plusieurs grandes organisations comme [l'Abraji](#) (Association brésilienne de journalisme d'investigation), le Projor (Institut pour le développement du journalisme) et l'appui technique et financier de [Google](#) et de [Facebook](#). Le Tribunal supérieur électoral (TSE) du Brésil a déjà signé des accords avec des grands leaders mondiaux comme Facebook et Google pour limiter dans un premier temps les fake news avant les élections présidentielles en 2018<sup>[149]</sup>. Pendant ces présidentielles brésiliennes, il y avait environ 1000 signalements de fausses informations par jour<sup>[150]</sup>, et ceux dans la quasi-totalité sur [WhatsAPP](#). Même s'il n'y a pour l'instant aucune loi promulguée contre les fake news, on ne compte pas moins de 14 lois en préparation (1 au sénat, passible de 3 ans de prison et 13 à la chambre des députés).

Le 16 mai 2018, le [Kenya](#) a adopté comme projet de loi de punir 17 types de cybercrimes, dont les fake news. Les coupables risquent

une amende de 5 millions de shillings kényans (42 000 euros) et deux années de prison éventuelle pour les personnes propageant des fake news par voie électronique. Si les fakes news s'avèrent « destinées à créer, ou ayant pour résultat, la panique, le chaos ou la violence » ou de nature à « porter atteinte à la réputation d'une personne », la peine pourrait atteindre jusqu'à dix ans de prison<sup>[151],[152]</sup>. Cependant cette loi inquiète la société civile car beaucoup d'entre eux craignent une atteinte à la liberté d'expression<sup>[153]</sup>.

Le 8 mai 2019, [Singapour](#) a adopté une loi contre les fausses informations. Cependant cette loi a été controversée puisque tous les pouvoirs appartiennent désormais au gouvernement singapourien<sup>[154]</sup>.

La [Douma](#), chambre du Parlement russe, a adopté le 6 mars 2019 une loi anti-fake news permettant au [Roskomnadzor](#), l'homonyme russe du CSA, de condamner les auteurs de ces fausses informations en les bloquant ou en leur imposant une amende (elle peut aller jusqu'à 1,5 million de roubles soit 20 195 euros)<sup>[155]</sup>.

Le Parlement malaisien a déclaré le 16 août 2018, une loi prévoyant jusqu'à 6 ans de prison pour quiconque propagerait une

fake news. Cependant cette initiative est beaucoup critiquée<sup>[156]</sup>.

Contrairement à certains pays qui condamnent les fake news, d'autres, comme la Belgique, n'ont au contraire pas de loi à ce sujet. En effet, la commission chargée par le ministre belge de rédiger un rapport, a dit non à l'idée d'une « loi » sur les fake news. Pour le groupe d'experts une législation répressive n'est pas la solution pour traiter le problème des fake news<sup>[157]</sup>. Ils prônent à l'inverse l'autorégulation. De plus, ils épargnent le rôle des plateformes comme YouTube et Facebook dans les fake news, en les invitant à « garantir la transparence » sur la façon dont les algorithmes sélectionnent les informations à leurs utilisateurs<sup>[158]</sup>.

### **Dans l'Union européenne**

En 2017, [Mariya Gabriel](#), commissaire au numérique de la [Commission européenne](#), annonce le lancement d'une consultation publique et la mise en place d'un groupe d'experts afin d'en tirer des recommandations et des bonnes pratiques<sup>[159]</sup>.

En [Italie](#), la police a annoncé le 18 janvier 2018, le lancement d'un site destiné à permettre aux citoyens de signaler de potentielles fake news et d'obtenir si possible certaines vérifications. Ainsi, les

services de police spécialisés dans la surveillance d'internet et des réseaux de télécommunications, la « police postale », lanceront une enquête pour vérifier ces sites. Si l'information est déclarée fausse, la police publie alors un démenti sur son site et sur les réseaux sociaux, et peut ensuite condamner<sup>[151]</sup>.

## En France

### Situation générale

Lors de ses vœux à la presse, en janvier 2018, le [Président français Emmanuel Macron](#) annonce un projet de loi visant à lutter contre les *fake news* en donnant notamment la possibilité de saisir un juge et de déréférencer ou bloquer certains sites concernés. Les pouvoirs du CSA devraient également être accrus afin de lutter contre toute ingérence de médias étrangers<sup>[160]</sup>. La proposition a suscité de nombreuses réactions, notamment de [Olivier Auguste](#) de [L'Opinion](#), qui souligne que plusieurs affaires, comme celle du [Rainbow Warrior](#) ou du [nuage de Tchernobyl](#), ont démontré que « la puissance publique n'est pas par nature garante de la vérité »<sup>[129]</sup>. Pour le chef du groupe [Les Républicains](#) au Sénat,

[Bruno Retailleau](#), « Seuls les régimes autoritaires prétendent au contrôle de la vérité. On sait ce qu'il peut en coûter »<sup>[129]</sup>. Pour [Clémentine Autain](#), personnalité politique classée à gauche, la liberté de la presse et la démocratie sont en jeu<sup>[161]</sup>.

À l'instar de nombreux sites de « *debunking* », les « décodeurs » du *Monde.fr* signalent régulièrement différents sites web et pages Facebook populaires qui relaient massivement de la fausse information, par exemple à caractère médical comme *Santé+Magazine* (« remèdes miracles » contre l'obésité, le cancer ou d'autres maladies complexes, déclarations conspirationnistes et anti-scientifiques contre la médecine, informations fantaisistes sur toutes sortes d'aliments ou de traitements, etc.)<sup>[100]</sup>. On peut également citer « Checknews » (mis en place par [Libération](#)) ou « Les Observateurs » de [France 24](#)<sup>[162]</sup>.

L'[Agence France-Presse](#) a également mis en service fin 2017 un service baptisé « AFP Factuel » lancé par le journaliste Guillaume Daudin et défini comme un « blog de fact-checking, qui tente de démonter toutes ces rumeurs infondées qui polluent le débat public »<sup>[162]</sup>. Ce service a signé un contrat avec [Facebook](#) France, qui fait remonter les informations douteuse à l'AFP et en diminue la

promotion s'il s'agit de fake news. L'AFP Factuel est désormais présent dans plusieurs dizaines de pays, sur tous les continents, et dans dix-huit langues, dont le français, l'anglais, l'espagnol ou le portugais<sup>[162]</sup>.

Certaines chaînes de télévision française comme TF1 et France 2 ont créé des rubriques visant à sensibiliser les téléspectateurs quant aux fausses informations qui circulent sur les médias sociaux. Leur but est de « lutter avec pédagogie contre la défiance accrue envers les médias », comme le confie Jean-Clément Martin Borella au journal *La Croix*<sup>[163]</sup>.

### **Propositions de lois relatives à la lutte contre les fausses informations**

[Emmanuel Macron](#) a annoncé en janvier 2018 un projet de loi afin lutter contre les fake news. En France, depuis 1881 l'article 27 de la loi de la presse condamne déjà avec une amende de 45 000 euros pour « la publication, la diffusion ou la reproduction de nouvelles fausses ou fabriquées » pouvant causer un « trouble à l'ordre public »<sup>[164]</sup>.

En France, le 27 juillet 1849, une nouvelle loi punissant « la

publication ou la reproduction faite de mauvaise foi de nouvelles fausses de nature à troubler la paix » apparaît<sup>[165]</sup>.

Le 4 juillet 2018, l'Assemblée nationale française adopte deux propositions de loi — une [loi organique](#) visant l'élection présidentielle et une [loi ordinaire](#) pour les autres scrutins<sup>[166]</sup>. La procédure envisagée devrait permettre de demander à la justice, par voie de [référé](#), le retrait de « toute allégation ou imputation d'un fait dépourvue d'éléments vérifiables de nature à la rendre vraisemblable [qui serait diffusée] de manière délibérée, de manière artificielle ou automatisée [et] de nature à altérer la sincérité du scrutin<sup>[166]</sup> ». Le [Sénat](#) est appelé à examiner le projet dans le cadre de la [procédure législative](#) habituelle. L'expression « fake news » peut être remplacée par « infox »<sup>[167]</sup>, compression de « information » et « intoxication »<sup>[168]</sup>. Ainsi, la recommandation de la Commission d'enrichissement de la langue française<sup>[169]</sup> a été publiée le jeudi 4 octobre 2018 au *Journal officiel*<sup>[n 3]</sup> :

« [...] on pourra recourir au terme « information fallacieuse », ou au néologisme « infox », forgé à partir des mots « information » et « intoxication ». On pourra aussi, notamment dans un cadre juridique, utiliser les termes figurant dans la loi

de 1881 sur la liberté de la presse ainsi que dans le code électoral, le code pénal ou le code monétaire et financier : « nouvelle fausse », « fausse nouvelle », « information fausse » ou « fausse information »<sup>[172]</sup>. »

Après examen en commissions des lois et de la culture, le Sénat vote en faveur de motions « tendant à opposer la [question préalable](#) » et rejette par deux fois les propositions — le 26 juillet et le 6 novembre 2018. L'Assemblée nationale, quant à elle, adopte de nouveau les textes, le 9 octobre et le 20 novembre<sup>[173]</sup>. Le 21 novembre, le [Conseil constitutionnel](#) enregistre deux [saisines](#)<sup>[n 4]</sup> « l'une présentée par plus de 60 sénateurs, et l'autre par le Premier ministre »<sup>[175]</sup>.

Le président de la République, cible de *fake news* durant sa campagne électorale, a obtenu sa loi contre la « manipulation de l'information » durant cette période. Cette loi est adoptée le 20 novembre 2018<sup>[176]</sup>.

## Fausse nouvelle et infox

Pour l'avocat [Emmanuel Pierrat](#) il n'y aurait pas besoin d'une loi sur les *fake news* puisqu'il existe déjà un [délit de fausse nouvelle](#) en

France et que de nombreux textes encadrent le délit de fausses nouvelles. Lors d'une interview diffusée sur une chaîne d'information le [4 mars 2018](#), il pose la question de savoir « Quelle est l'utilité de créer un délit de *fake news* qui ressemble peu ou prou au délit de fausse nouvelle ? » [\[177\]](#).

Les défenseurs de cette thèse considèrent l'expression anglaise *fake news* comme le strict équivalent de l'expression française *fausses nouvelles*, « fake » se traduisant par « faux », « falsifié », « truqué » [\[178\]](#).

Le sens de ces appellations serait donc que (et elles disent que) le législateur « a déjà prévu tout cela depuis fort longtemps, avec le délit de fausse nouvelle et le délit de diffamation qui encadrent correctement aujourd'hui les choses » [\[179\]](#) notamment via :

- l'article 27 de la [loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse](#) [\[180\]](#), [\[165\]](#).
- l'article 322-14 du code pénal (modifié par l'ordonnance du 19 septembre 2000) lié à la Loi n<sup>o</sup> 92-685 du 22 juillet 1992.
- l'article L.97 du Code électoral [\[181\]](#).

- l'article L465-1 du code monétaire et financier, modifié par la Loi n° 2016-819 du 21 juin 2016<sup>[182]</sup>.

## Éducation nationale, France et infox

L'éducation aux médias est une notion pleinement intégrée dans le programme scolaire français cependant aucune spécification n'est présente en ce qui concerne les infox.

En effet, la loi modifiée le 8 juillet 2013<sup>[183]</sup> stipule simplement que : « La formation dispensée à tous les élèves des collèges comprend obligatoirement une initiation économique et sociale et une initiation technologique ainsi qu'une éducation aux médias et à l'information. » Article L332-5 du code de l'éducation.

De plus, l'article L111-2 modifié le 26 juillet 2019 du même code<sup>[184]</sup> stipule que : « Elle [l'école] développe les connaissances, les compétences et la culture nécessaires à l'exercice de la citoyenneté dans la société contemporaine de l'information et de la communication ».

Rachid Zerrouki, enseignant et journaliste, affirme dans *Ouest-France*<sup>[185]</sup> que l'école doit combattre les fake news, sans pour

autant que l'éducation nationale française leur accorde un crédit dissocié de l'éducation aux médias. Pourtant, Rachid Zerrouki explique également qu'il est très important de faire la différence entre éducation globale aux médias et plus spécifiquement à l'éducation face au danger, au repérage et au décodage des fake news.

En effet, l'éducation aux médias et la détection de fausses informations sont deux notions différentes. La détection des infox ne nécessite aucunement une maîtrise parfaite et absolue de la lecture et des savoirs numériques.

D'ailleurs, 71%<sup>[186]</sup> des français se disent favorables pour une éducation à la détection et à la lutte contre les infox.

En 2019, le Ministère de la Culture lance un appel à projet<sup>[187]</sup> aux plus jeunes pour les plus jeunes d'un montant de 1.5 million d'euros dans le but de sensibiliser aux dangers et à la détection des fake news. De plus<sup>[188]</sup>, les bibliothèques départementales, les réseaux de lecture publique ainsi que les acteurs de l'audiovisuel participent également à la lutte contre les infox et tentent de faire évoluer leurs compétences dans le domaine de l'éducation aux médias à travers leur information, leur programmation mais aussi

grâce à leur interventions en milieu scolaire.

Bien qu'elle soit déjà bien investie dans l'éducation aux médias, l'Éducation nationale doit toutefois être capable de s'adapter aux évolutions de la société numérique dans laquelle nous vivons et donc prendre en compte les enjeux que les fake news apportent. D'autant que l'opinion publique semble être en attente d'un investissement de la part de l'État sur ce terrain-là. Bien que cet appel à projet ouvre déjà des voies d'avenir dans la lutte contre les fake news de la part de l'État, le positionnement de l'Éducation nationale française face au mouvement des infox dans son programme reste toutefois à déterminer.

Des colloques scientifiques et des journées d'études liés à la lutte contre les fake news sont également organisés par des enseignants-chercheurs. Ce fut par exemple le cas d'une conférence internationale portant sur ce thème, organisée à Avignon les 24 et 25 juin 2021 [\[189\]](#), [\[190\]](#) et retransmise en présentiel et en distanciel, [\[191\]](#) qui réunissait des chercheurs en droit, en informatique et en sciences de l'information et de la communication, français et internationaux, ainsi que des journalistes professionnels, autour d'axes liés à la définition des

fake news, aux usages et impacts des fake news ainsi qu'à leur politisation, à la régulation des fake news et à la lutte contre les fake news<sup>[192]</sup>. De tels exemples illustrent ainsi le souhait des scientifiques de mieux cerner le problème des fake news, de manière pluridisciplinaire, afin de mieux pouvoir le combattre.

### **Dans les domaines scientifiques**

Le phénomène des *fake news* s'étend de plus en plus au domaine de la recherche : selon plusieurs études concordantes, la communauté scientifique internationale compterait à ce jour près de 140.000 tricheurs dans ses rangs, soit 2 % au moins de ses membres. Dans la littérature scientifique biomédicale indexée dans Medline, la principale base de données bibliographiques dans le domaine, le taux de rétractation d'articles pour fraude a été multiplié par dix depuis 1975. Selon une analyse sociologique portant sur plusieurs milliers de chercheurs, 2 % des scientifiques, toutes disciplines confondues, admettent avoir falsifié des résultats pendant leur carrière et 14 % déclarent connaître des collègues fraudeurs. Les fraudes biomédicales sont en tête (43,4 %) des rétractations d'articles scientifiques constatées entre 1977 et 2012, selon « [PNAS](#) » : sur 2.047 articles publiés et rétractés dans le

secteur, plus de la moitié (53,2 %) l'ont été pour fraude ou plagiat. Dans une étude publiée en 2015 dans « BMC Medecine », deux chercheurs de la Hanken School of Economics d'Helsinki ont estimé à environ 8.000 le nombre de revues scientifiques douteuses ou de piètre réputation. Selon leurs calculs, la quantité d'articles suspects publiés par ces titres aurait dépassé 400.000. Ils auraient été multipliés par huit en quatre ans<sup>[193]</sup>.

Les différentes formes utilisées dans les *fake news* posent de nombreuses difficultés à la diffusion et la reconnaissance des avancées scientifiques aujourd'hui. La science est régulièrement la cible de campagnes de fake news<sup>[194]</sup>, en particulier la [controverse sur la vaccination](#), le [réchauffement climatique](#) ou encore le [créationnisme](#), et bien sûr la santé.

La science n'est pas exempte d'erreurs et d'approximations, d'autant plus que les faits sont souvent issus d'expériences complexes. Les auteurs de *fake news* utilisent souvent des cas particuliers pour contredire des faits scientifiques étayés par de très nombreux travaux, ou publient de fausses études scientifiques dans des revues peu regardantes (« [junk science](#) »).

Pour lutter contre ces désinformations propagées par les réseaux

sociaux, les scientifiques doivent trouver et pratiquer d'autres formes de communication [\[194\]](#).

## Vérification des faits



La vérification des faits (*fact-checking*) est une pratique journalistique consistant à vérifier la véracité des propos de personnalités publiques ou politiques. Le but est de crédibiliser le contenu des journaux et des magazines [\[195\]](#). Il concerne la vérification de phrases prononcées par des personnalités dans d'autres médias mais il ne s'applique jamais à une interview ni à l'ensemble d'un article produit par une rédaction [\[196\]](#).

Cependant, les répercussions de la vérification des faits ne semblent pas faire l'unanimité au sein de la communauté scientifique. Certains chercheurs suggèrent qu'il permet de constituer un « outil de contrôle » pour les [politiciens](#), en les

dissuadant de dire des éléments faux ou trompeurs dans leurs discours<sup>[197]</sup>. Nyhan et Reifler<sup>[198]</sup> ont en effet constaté que les législateurs étaient plus honnêtes lorsqu'ils prenaient conscience de la menace que pouvait présenter la vérification des faits. D'autres scientifiques suggèrent le contraire et affirment que la vérification des faits n'a que peu d'effet sur le changement de comportement des candidats politiques<sup>[199]</sup>. Par exemple, durant sa campagne, [Donald Trump](#) n'a pas répondu aux demandes des vérificateurs de faits et il a continué à répéter de nombreuses affirmations malgré les côtes négatives reçues. Lorsque plusieurs vérificateurs parviennent à la même conclusion pour une affirmation donnée, la vérification des faits a alors un plus grand impact sur le public. Il est donc important de vérifier si les déclarations ont été soumises à plusieurs vérificateurs indépendants et si ces vérificateurs arrivent aux mêmes conclusions<sup>[200]</sup>.

Le [contexte social](#) peut avoir un effet sur la vérification des faits. Les personnes seraient moins susceptibles de vérifier les faits lorsqu'elles ont le sentiment de les évaluer en présence d'autres personnes que lorsqu'elles les évaluent seules. Cela a été mis en avant lors de huit expériences réalisées par Jun, Meng et Johar en

2017 ayant pour but d'évaluer comment la perception de la présence des autres pouvait affecter la façon dont les individus évaluent et intègrent les informations. Le contexte social entrave donc la vérification de faits et diminue en partie la garde des personnes face aux informations<sup>[201]</sup>.



Une autre variable pouvant influencer la vérification des faits est le format que ce dernier peut prendre. Amazeen et al. ont mis en avant que la vérification des faits accompagnée par une échelle de vérité possède un effet de correction plus élevé que lorsque la vérification des faits se réalise seule. Néanmoins, dans cette étude, cette affirmation s'appliquait seulement aux vérifications de faits non politiques<sup>[202]</sup>.

Le fait de croire ou non à des infox peut aussi être influencé par nos croyances idéologiques. Tout d'abord il faut savoir qu'un phénomène, qualifié par Nyhan et Reifler<sup>[203]</sup> d'« effet retour de flamme » (*backfire effect*) peut se manifester. Celui-ci stipule que la correction d'informations fausses pourrait mener les personnes y

étant préalablement exposées à croire encore davantage à ces informations que si elles n'avaient pas été corrigées. Un exemple<sup>[204]</sup> illustre comment les auteurs mettent en évidence cet effet : les sujets de cette expérience ont reçu des articles de presse fictifs qui confirmaient des fake news. Dans cette expérience, il s'agissait de la présence d'armes de destruction massive en [Irak](#) préalablement à l'intervention américaine en [2003](#). À la suite de la lecture, on donnait au même sujet un article qui démontrait qu'aucune arme de destruction massive n'avait été trouvée à la suite de cette intervention. Les sujets se situant à gauche de l'échiquier politique, qui étaient opposés à la guerre, adhéraient aux conclusions du deuxième article et rejetaient le premier. À l'inverse, les sujets conservateurs, qui soutenaient la guerre, ont réagi de façon contraire. Outre, ils ont affirmé être encore plus sûrs de l'existence de ces armes après avoir lu l'article démontrant qu'il n'y en avait pas. Le motif qu'ils avancent pour étayer cette conviction est que [Saddam Hussein](#) les avait cachées ou détruites<sup>[205]</sup>. En fait, Nyhan et Reifler ont noté que chez de nombreux conservateurs, « la croyance que l'[Irak](#) possédait des armes de destruction massive juste avant l'invasion par les [États-Unis](#) a persisté longtemps après que l'administration [Bush](#) elle-même ait

fini par admettre que ce n'était pas le cas »<sup>[206]</sup>. L'effet retour de flamme est une des manifestations du biais de confirmation<sup>[207]</sup>, celui-ci est la tendance des gens à accorder plus de crédibilité aux preuves corroborant leurs croyances préexistantes. Dans ce cas, le biais est si fort que les gens refusent d'envisager la possibilité qu'ils se soient trompés (voir aussi [Dissonance cognitive](#)).

Le [biais du statu quo](#) le fait d'avoir une tendance à maintenir une situation dans la prise de décision. C'est une façon de penser erronée accordant plus de crédibilité aux informations n'impliquant pas de changement dans la vie courante<sup>[208]</sup>.

Pourtant, l'ensemble de cette expérience est à prendre avec des pincettes, car elle n'a pas été corroborée par d'autres tests scientifiques. En effet, d'après plusieurs études<sup>[209]</sup>, les citoyens tiennent, pour la majorité, compte des informations factuelles, même lorsque celles-ci remettent en question leurs engagements idéologiques. De plus, lorsque Nyhan a examiné l'ensemble des données d'autres études, il a reconnu que la prévalence et l'ampleur des effets de retour de flamme auraient pu être surestimées et qu'il faudrait un travail minutieux pour savoir exactement quand et comment il entre en jeu.

## L'éducation aux médias

L'[éducation aux médias et à l'information](#) (EMI) est une ligne d'actions importantes pour lutter contre la désinformation. C'est une discipline en constante évolution pour répondre aux bouleversements rapides des technologies de l'information et de la communication. Elle s'avère être nécessaire au développement de l'esprit critique. En outre, l'éducation aux médias concerne autant les jeunes que les adultes et peut être prise en charge par de nombreux enseignants (français, histoire-géographie, sciences économiques et sociales) et professionnels des médias<sup>[210]</sup>.

La force de l'éducation aux médias et à l'information réside dans le fait qu'il s'agit d'une solution préventive, plutôt que curative : « l'éducation aux médias se fait en amont, dès le plus jeune âge mais aussi tout au long de la vie, pour former des citoyens capables de repérer les fausses nouvelles avant même d'avoir eu le temps d'être trompés »<sup>[211]</sup>. D'autant plus que l'éducation numérique en France est en plein essor, et que les jeunes ont accès dès leur plus jeune âge, aux médias et à l'information.

Un groupe d'experts de haut niveau sur les infox et la désinformation en ligne (HLEG) désigné par la [Commission](#)

[européenne](#) a étudié diverses actions pour améliorer l'éducation aux médias au sein de l'[Union européenne](#). D'après leur rapport, pour que l'éducation aux médias et à l'information soit efficace, elle doit être mise en œuvre dans les programmes scolaires. Selon ces mêmes experts, l'éducation aux médias et à l'information doit être reconnue comme une compétence essentielle à l'alphabétisation<sup>[210]</sup>.

Selon Laurence Maurin et Thomas Blanchet (2014)<sup>[212]</sup>, « les ambitions de l'éducation aux médias sont de plusieurs ordres : acquérir des compétences d'analyse critique de l'information fournie, accroître ses connaissances sur le fonctionnement du monde des médias (sociologie et économie des médias), acquérir des compétences transdisciplinaires (trouver des informations, argumenter, écrire...), découvrir un secteur professionnel par des rencontres, et au final, exercer son droit d'expression ». Les auteurs témoignent de dispositifs pédagogiques mis en place ces dernières années au sein d'écoles et démontrent que l'éducation aux médias « permet une découverte critique du fonctionnement de ceux-ci »<sup>[212]</sup>. Ces dispositifs portent sur l'attention aux sources pour sélectionner de l'information et sur l'analyse de la production

des médias :

- l'expérience sur la sélection des sources s'est déroulée dans une classe de 1<sup>re</sup> (16-17 ans), dans laquelle les enseignants ont constaté une difficulté à comprendre la véritable portée d'une source bibliographique. Elle a été divisée en trois séquences : repérer des auteurs dans un texte, rechercher de nouvelles sources d'informations sur un sujet désigné et rédiger une bibliographie. Ces séquences ont poussé les élèves à s'interroger sur « l'intérêt d'une source et sur la connaissance qu'elle pouvait apporter à un lecteur »[\[212\]](#).
- la seconde expérience sur la production des médias s'est inscrite dans le cadre de la pédagogie de projet avec les élèves de 1<sup>re</sup> SES (sciences économiques et sociales). Pour répondre à des difficultés en matière d'argumentation et des lacunes sur l'actualité, la classe a produit une émission de radio. Cet exercice s'est organisé en plusieurs temps : analyser le style d'écriture et la diction des journaux radio, collecter des informations sur un thème, argumenter grâce à l'écriture d'un article et enfin, enregistrer une chronique[\[réf. nécessaire\]](#). Les résultats de l'expérience démontrent que la création d'une émission de radio a permis aux élèves de

développer des compétences dans l'appropriation des connaissances, l'expression et l'argumentation, tout en travaillant l'actualité et la découverte du fonctionnement des médias<sup>[212]</sup>.

De plus, en dehors du milieu scolaire, l'éducation aux médias est aussi soutenue à travers plusieurs institutions afin de sensibiliser, rendre autonome et former un maximum de personnes face au phénomène des infox. L'[UNESCO](#) propose au grand public des ressources telles que des cours en ligne gratuits ainsi qu'un service de recherche via l'Alliance mondiale pour les partenariats MIL (GAPMIL) et le Réseau universitaire MIL<sup>[213]</sup>. En France, la [Bibliothèque Nationale de France](#) (BNF) et le [Centre pour l'éducation aux médias et à l'information](#) (CLEMI) s'engagent aussi dans la prévention contre les fake news, notamment par la présence de liens (jeux, quiz, conseils, etc.) et d'ouvrages sur leur site, ou par des expositions et des affiches éducatives accessibles à tous que ce soit au grand public ou à des instances universitaires ou scolaires<sup>[214]</sup>.

L'éducation aux médias « peut donc être une fin (découvrir le champ des médias) comme un moyen (acquérir des compétences et exercer sa citoyenneté) »<sup>[212]</sup>. Elle permet également de

développer les aptitudes nécessaires à la reconnaissance des fake news telles que : apprendre à distinguer les différents médias et se former à l'identification des contenus en ligne et à la catégorisation des sources ; vérifier une information en démêlant le vrai du faux et en analysant la cohérence de son contenu ; contrôler la popularité et la fiabilité d'une source d'information<sup>[215]</sup> ; chercher l'auteur d'un document, les dates et lieux de publications ; décrypter l'origine des images et photographies. L'éducation aux médias lutte également contre la diffusion des fake news en incitant les usagers d'internet à partager l'information de façon raisonnée et responsable. En outre, elle leur présente d'autres stratégies visant à limiter la présence d'informations erronées dans un texte telles que : corriger les erreurs rencontrées lors de la lecture d'un texte ; réfuter les informations fausses par la présentation de « faits » véridiques et les répéter ; avertir les autres usagers lorsqu'une information est fausse ; mettre en avant le caractère ridicule de certaines informations ; réfléchir avant de directement croire au contenu d'une information<sup>[216]</sup>. Il s'avère finalement qu'une éducation de qualité permettant de « favoriser l'apprentissage du raisonnement logique et scientifique, de maîtriser la rhétorique et l'argumentation »<sup>[215]</sup> est une solution pour lutter contre la fausse

information.

## **Prévalence de la diffusion des contrevérités**

Une étude menée par des chercheurs en science politique américains, publiée dans [Science Advances](#) en 2019, caractérise les profils de personnes qui diffusent de fausses informations sur Facebook. La grande majorité des utilisateurs ne partage pas d'article provenant de sites diffusant des fausses nouvelles<sup>[217]</sup>. L'âge est le principal critère permettant de déterminer la propension à partager des infox. Aux États-Unis, les seniors diffusent plus facilement de fausses informations que les autres Américains. Ils partagent près de sept fois plus d'articles provenant de faux sites d'actualités que ceux appartenant au groupe d'âge le plus jeune. Pour éviter le développement des contrevérités, l'[éducation aux médias](#) ne doit donc pas seulement concerner les jeunes générations mais l'ensemble de la population<sup>[218]</sup>.

Tous les pays à fort développement des réseaux sociaux semblent touchés par le phénomène des infox. Les plus sinistrés sont les pays démocratiques très peuplés où la population est peu éduquée : Inde, Brésil, Nigeria... Mais même des pays comme le

[Canada](#) sont profondément touchés<sup>[162]</sup>.

## Questions autour des infox

### Peut-on utiliser la lutte contre les fausses informations à d'autres finalités ?

Pour Pascal Froissart<sup>[132]</sup> de l'Université Paris VIII, les fausses informations permettent surtout « de détourner l'attention sur un non sujet », non sujet souvent beaucoup plus propice au débat que des sujets plus sérieux sur des questions de fonds. Certains gouvernements utilisent la lutte contre les *fake news* comme prétexte pour réduire au silence des forces politiques d'opposition comme au Cameroun fin 2016<sup>[219]</sup>.

Pour [Frédéric Lordon](#), le problème ne serait pas tant celui des *fake news*, produits médiatiques courants depuis l'existence d'un espace public, mais plutôt celui d'un *discours obsessionnel sur les fakes news*<sup>[220]</sup>. Ce thème serait connexe à celui de l'[ère de la post-vérité](#) conduisant progressivement à une ère de la *post-politique*. L'obsession pour la traque des fausses nouvelles serait plus révélatrice d'une perte de légitimité auprès de la population des

médiations autorisées, en particulier, les médiations d'informations politiques. Ces dernières pensant que la simple vérifications de faits serait suffisante pour produire un contenu de journalisme politique alors que selon lui : « Ce que le journalisme “de combat” contre la post-vérité semble radicalement incapable de voir, c’est qu’il est lui-même un journalisme de la post-politique [...]. Le problème est [...] que des faits correctement établis ne seront jamais le terminus de la politique mais à peine son commencement, car des faits n’ont jamais rien dit d’eux-mêmes, rien ! »<sup>[221]</sup>.

L'autre tâche du journalisme politique serait donc d'examiner et de proposer des alternatives plutôt que de se limiter à vérifier les faits de propositions politiques déjà présentes et bien médiatisées dans l'espace public<sup>[221]</sup>.

### **Fausses informations et question de la vérité**

L'identification des infox soulève la question importante de qui peut objectivement déterminer ce qui est vrai de ce qui est faux<sup>[96]</sup>.

Pour Pascal Froissart, enseignant-chercheur, spécialiste de la rumeur, « Le grand danger, c'est de donner la responsabilité à l'État

de dire le vrai du faux »<sup>[4]</sup>.

### **Atteintes à la liberté d'expression**

Pour [Jacob Mchangama](#), un avocat danois et fondateur d'un groupe de réflexion qui défend la liberté d'expression, la lutte contre les fausses informations sur les réseaux sociaux est comparable à la lutte des inquisiteurs religieux qui publièrent un index des travaux interdits, mis à jour régulièrement jusqu'au [XX<sup>e</sup> siècle](#). L'église justifiait alors l'existence de cette liste en arguant que « la liberté de croyance » était pernicieuse à la fois pour l'individu errant et, par extension, pour la société. Selon Jacob Mchangama, la meilleure réponse au *fake news* est « de débattre et non de brandir une paire de menottes »<sup>[222]</sup>.

Pour [Emmanuel Todd](#), la menace n'est pas celle des *Fake news* mais l'autoritarisme d'État et sa volonté de contrôler les opinions. Les élites « ne comprennent plus la réalité qu'elles ont elles-mêmes créée, le comportement des électors, [Trump](#), le [Brexit](#)..., elles veulent interdire. Non content d'avoir le monopole de la violence légitime, l'État voudrait s'assurer le monopole des *Fake news* » [...] « s'il y a bien un producteur de *Fake news* à contrôler

c'est l'État »<sup>[130]</sup>.

En France, selon Nathalie MP Meyer, journaliste libérale, interdire ou censurer une quelconque information, sauf en cas de diffamation ou d'atteinte à la personne, est un acte contraire à la [liberté d'expression](#) et donc aux droits fondamentaux<sup>[223]</sup>.

Selon [Human Rights Watch](#), avant la [pandémie de Covid-19](#), plusieurs dizaines de pays avaient déjà criminalisé ce qu'ils appelaient globalement les « fausses nouvelles ». Depuis le début de l'année 2020, au moins cinq pays ont profité de la pandémie pour emboîter le pas, en adoptant de nouvelles lois interdisant la publication ou toute autre diffusion d'informations jugées fausses, en invoquant le Covid-19 ou la [santé publique](#) comme raison de cette restriction ou sans faire référence à des rapports de santé publique. Les sanctions pour violation de ces nouvelles lois allaient d'amendes à des peines de prison<sup>[224]</sup>.

## Notes et références

### Notes

- (en) Cet article est partiellement ou en totalité issu de l’article de

Wikipédia en [anglais](#) intitulé « [Fake news](#) » ([voir la liste des auteurs](#)).

1. [↑](#) La langue anglaise différencie *false*, que l'on traduit par « faux » et qui sous-entend la notion d'erreur, de *fake*, qui signifie « fabriqué, bidonné » et sous-entend l'intention (délibérée) d'induire en erreur.
2. [↑](#) GAFAM est un acronyme formé de l'initiale des cinq grandes firmes américaines qui dominent le marché du numérique : Google ; Apple ; Facebook ; Amazon et Microsoft.
3. [↑](#) Les données publiées au [JORF](#) sont réutilisables gratuitement sous licence ouverte v2.0<sup>[170]</sup>, compatible licence [Creative Commons Attribution](#)<sup>[171]</sup>.
4. [↑](#) La saisine suspend le délai de promulgation de la loi<sup>[174]</sup>.

## Références

1. [↑](#) [Des manifestations partout aux États-Unis au nom de la « vérité »](#) <sup>[archive]</sup>, *Huffington Post Québec*, 3 juin 2017.
2. [↑](#) [Revenir plus haut en : a](#) et [b](#) [Prononciation](#) en [anglais américain retranscrite](#) selon la [norme API](#).

3. ↑ [« \*President Trump has made more than 10,000 false or misleading claims\* » \[archive\]](#), sur The Washington Post (consulté le 30 avril 2019).
4. ↑ [Revenir plus haut en : a b c et d « \*Loi sur les « fake news » : « Le grand danger, c'est de donner la responsabilité à l'État de dire le vrai du faux » » \[archive\]\*](#), sur [France Info](#), 5 janvier 2018 (consulté le 27 novembre 2018).
5. ↑ [\(en\) « \*Who's to blame for fake news and what can be done about it?\* » \[archive\]](#) (consulté le 15 janvier 2017)
6. ↑ Paul Callan, [« \*Sue over fake news? Not so fast\* » \[archive\]](#), sur CNN.
7. ↑ [\(en-GB\) Kerric Harvey, « \*Did Social Media Ruin Election 2016?\* » \[archive\]](#), sur NPR.org (consulté le 15 janvier 2017).
8. ↑ [\(en-GB\) Nicky Woolf, « \*As fake news takes over Facebook feeds, many are taking satire as fact\* », \*The Guardian\*, 17 novembre 2016 \(lire en ligne \[archive\]](#), consulté le 15 janvier 2017)
9. ↑ [Revenir plus haut en : a b c d et e "Les Fake News au prisme des théories sur les rumeurs et la propagande" par Florian Dauphin, dans la revue \*Études de communication\* en 2019 \[1\] \[archive\]](#)

10. ↑ « *Annoncé mort, le journaliste russe Babtchenko apparaît devant la presse et explique une « mise en scène »* », *Le Monde*, 30 mai 2018 ([lire en ligne](#) <sup>[</sup>[archive](#)<sup>]</sup>)
11. ↑ [Peut-on encore croire ce qu'on nous annonce ?](#) <sup>[</sup>[archive](#)<sup>]</sup>, *Europe 1*, 31 mai 2018.
12. ↑ « *« Fake news » : cinq choses que vous ignoriez peut-être à leur sujet* » <sup>[</sup>[archive](#)<sup>]</sup>, *Ouest-France*, 3 avril 2017.
13. ↑ [Prononciation](#) en [anglais standard retranscrite](#) selon la [norme API](#).
14. ↑ « *fake* » <sup>[</sup>[archive](#)<sup>]</sup>, sur [larousse.fr](#) (consulté le 28 août 2019)
15. ↑ [Prononciation](#) en [anglais britannique retranscrite](#) selon la [norme API](#).
16. ↑ « *news* » <sup>[</sup>[archive](#)<sup>]</sup>, sur [larousse.fr](#) (consulté le 28 août 2019)
17. ↑ « *Fake news* » <sup>[</sup>[archive](#)<sup>]</sup>, sur [academie-francaise.fr](#), 4 mai 2017
18. ↑ Ange Bizet, *Études de linguistique appliquée*, n° 200, octobre-décembre 2020.
19. ↑ Antoine Flandrin, « *Avant les « fake news », les fausses nouvelles* » <sup>[</sup>[archive](#)<sup>]</sup>, *Le Monde*, 4 février 2018.

20. ↑ [« \*Recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression fake news\* »](#) [archive], sur [Journal officiel de la République française](#), 4 octobre 2018 (consulté le 5 octobre 2018).
21. ↑ [Revenir plus haut en : a](#) et [b](#) William Audureau, [« Pourquoi il faut arrêter de parler de « fake news » »](#) [archive], [Le Monde](#), 31 janvier 2017
22. ↑ Pauline Moullot, [« En quoi l'anglicisme « fake news » est-il plus porteur de sens que de parler simplement d'une fausse information ? »](#) [archive], [Libération](#), 8 janvier 2018.
23. ↑ Jérémie Maire, [« Mais au fait, comment traduire “fake news” en français ? »](#) [archive], [Télérama](#), 29 mars 2017.
24. ↑ Définitions [lexicographiques](#) [archive] et [étymologiques](#) [archive] de « canard » dans le [Trésor de la langue française informatisé](#), sur le site du [Centre national de ressources textuelles et lexicales](#).
25. ↑ Lorédan Larchey, *Les Excentricités du langage*, 1865, p. 56 :  
« Canard : Fausse nouvelle. — "Ces sortes de machines de guerre sont d'un emploi journalier à la Bourse, et on les a, par euphémisme, nommées canards." » — Mornand.
26. ↑ [Revenir plus haut en : a](#) et [b](#) [Jean Lebrun](#), [« Léo Taxil et la fabrique](#)

[des fausses-nouvelles](#) » [archive], sur [France Inter](#), 16 avril 2020

27. ↑ « *Médias. Comment le numérique a ébranlé notre rapport à la vérité* », [Courrier international](#), 9 septembre 2016 ([lire en ligne](#) [archive], consulté le 18 novembre 2016).
28. ↑ (en-GB) Nicky Woolf, « *How to solve Facebook's fake news problem: experts pitch their ideas* », [The Guardian](#), 11 novembre 2016 ([ISSN 0261-3077](#), [lire en ligne](#) [archive], consulté le 15 janvier 2017).
29. ↑ Alain Michel, « [Savoir détecter les infox basées sur la manipulation des images \(2/2\)](#) » [archive], sur [anoprof.fr](#)
30. ↑ [Revenir plus haut en : a b et c Gauron 2017](#), p. 2.
31. ↑ Jayson Harsin et Isabelle Richet, « *Un guide critique des fake news : de la comédie à la tragédie* », *Pouvoirs*, vol. 164, n<sup>o</sup> 1, 2018, p. 99-119 ([DOI 10.3917/pouv.164.0099](#)).
32. ↑ [TE-SAT 2012EU Terrorism situation and trend report](#) [archive], Europol, 2012.
33. ↑ Anaïs Robert, « [Guerre de l'info](#) », [la désinformation au service de la Russie](#) [archive], La Croix, 16/3/2018
34. ↑ [Russia Today et Sputnik, ces visages de l'offensive du Kremlin à](#)

[l'étranger](#) [archive], francetvinfo.fr, 17 mars 2017

35. ↑ [Hala Kodmani, Russia Today, Sputnik... un mois d'intox passé au crible](#) [archive], liberation.fr, 3 mai 2018
36. ↑ [« Mike Borowski, l'ancien UMP qui vit grâce aux fake news de droite de "La Gauche M'a Tuer" »](#) [archive], sur [France Inter](#), 8 avril 2019.
37. ↑ [Voici l'itinéraire de la fake news que propage Marine Le Pen sur le pseudo-compte de Macron aux Bahamas](#) [archive], Huffpost, 4/5/2017
38. ↑ Vincent Coquaz, [« La fachosphère inquiète de la diffusion de fake news... par la fachosphère »](#) [archive], *Libération*, 7/5/2017.
39. ↑ [Présidentielle américaine : l'internet pro-Trump jubile](#) FranceTV du 10 novembre 2016 [archive]
40. ↑ [« « Pizzagate » : d'une rumeur en ligne aux coups de feu dans une pizzeria »](#), *Le Monde*, 6 décembre 2016 ([lire en ligne](#) [archive])
41. ↑ [« Présidentielle au Brésil : Jair Bolsonaro « est trois ou quatre degrés au-dessus de Donald Trump » »](#) [archive], sur [LCI](#), 9 octobre 2018 (consulté le 12 octobre 2018).
42. ↑ [« Présidentielle au Brésil : une campagne marquée par les « fake](#)

news » », [Le Monde](#), 8 octobre 2018 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#), consulté le 12 octobre 2018).

43. [↑](#) Ivan du Roy, [« Nous assistons en direct à la fascisation du Brésil »](#) [\[archive\]](#), sur [Basta !](#), 10 octobre 2018 (consulté le 28 octobre 2018).
44. [↑](#) « "C'est un projet fasciste" : ce que contient le programme de Jair Bolsonaro, favori de la présidentielle au Brésil », *Franceinfo*, 26 octobre 2018 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#), consulté le 28 octobre 2018)
45. [↑](#) *La Corée du Nord en 100 questions*, Texto, 2018, p. 341-344.
46. [↑](#) [« Médias américains : un an de désinformation massive »](#) [\[archive\]](#), sur [Télérama.fr](#) (consulté le 28 avril 2020)
47. [↑](#) (en) Donald J. Trump, [« Healthy young child goes to doctor, gets pumped with massive shot of many vaccines, doesn't feel good and changes - AUTISM. Many such cases! »](#) [\[archive\]](#), sur [@realdonaldtrump](#), 28 mars 2014 (consulté le 31 mars 2020)
48. [↑](#) [Revenir plus haut en : a](#) <sup>et</sup> [b](#) (en) Andrew Buncombe, [« Trump claims vaccines and autism are linked but his own experts vehemently disagree »](#) [\[archive\]](#), sur [independent.co.uk](#), 5 mai 2018
49. [↑](#) (en-GB) Helier Cheung, [« What does Trump actually believe on](#)

*climate change?* », *BBC News*, 23 janvier 2020 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#), consulté le 31 mars 2020)

50. [↑](#) [États-Unis : quand Donald Trump ridiculise le handicap d'un journaliste](#) [\[archive\]](#), *Le Point*, 16 novembre 2015
51. [↑](#) [Revenir plus haut en : a et b](#) Romain Bizeul, « [4.229 fake news : Donald Trump expose le compteur du "Washington Post"](#) » [\[archive\]](#), sur [nouvelobs.com](#), 2 août 2018 (consulté le 27 octobre 2018).
52. [↑](#) Katharine Viner, « [Comment le numérique a ébranlé notre rapport à la vérité](#) » [\[archive\]](#), *Courrier international*, 9 septembre 2016.
53. [↑](#) Amandine Jonniaux, « [Twitter enregistre 73% de fake news en moins depuis l'éviction de Trump](#) » [\[archive\]](#), sur [journaldugeek.com](#), 19 janvier 2021 (consulté le 19 janvier 2021)
54. [↑](#) « [Facebook: les cinq fake news les plus diffusées chez les gilets jaunes](#) » [\[archive\]](#), sur [BFMTV](#), 6 décembre 2018 (consulté le 20 mars 2019)
55. [↑](#) [Revenir plus haut en : a et b](#) « [Gilets jaunes : quand des députés LREM cèdent à la théorie du complot](#) » [\[archive\]](#), sur [Libération.fr](#), 6 décembre 2018 (consulté le 11 décembre 2018)

56. ↑ « [Un proviseur a-t-il été aspergé d'essence par des lycéens près de Lyon ?](#) » [archive], sur Libération.fr, 7 décembre 2018 (consulté le 11 décembre 2018)
57. ↑ « [Un gilet jaune a-t-il fait un salut nazi sur les Champs-Élysées ?](#) » [archive], sur Libération.fr, 26 novembre 2018 (consulté le 11 décembre 2018)
58. ↑ [La pitié-Salpêtrière "attaquée" : vie et mort d'une fake news signée Castaner](#) [archive], *Arrêt sur Images*, 2 mai 2019
59. ↑ Marc Bettinelli et Arthur Carpentier, « « *Attaque* » de la Pitié-Salpêtrière : ce qu'il s'est réellement passé le 1<sup>er</sup>-Mai », *Le Monde*, 2 mai 2019 ([lire en ligne](#) [archive])
60. ↑ [Pitié-Salpêtrière: Castaner tente de clore la polémique](#) [archive], *Boursorama*, 3 mai 2019
61. ↑ Baptiste Beaulieu, « [Si c'est gratuit, c'est que nous sommes le produit](#) » [archive], sur [France Inter](#), 27 octobre 2018.
62. ↑ [Revenir plus haut en : a](#) et [b](#) Adrien Sénecat, « « *Ça doit se savoir* », « *Alter Santé* », « *Libre Info* » : un seul homme derrière un réseau de désinformation », *Le Monde*, 13 novembre 2008 ([lire en ligne](#) [archive]).

63. ↑ [Renée DiResta](#), « *How Amazon's Algorithms Curated a Dystopian Bookstore* », *Wired*, 5 mars 2019 ([ISSN 1059-1028](#), [lire en ligne](#) [*archive*], consulté le 15 mars 2019)
64. ↑ (en) « *Iraq: Why the media failed* », *Salon*, 10 avril 2007 ([lire en ligne](#) [*archive*], consulté le 8 mars 2018)
65. ↑ (en-US) Michael Calderone, « *Iraq War Media Failure Can Happen Again* », *Huffington Post*, 19 mars 2013 ([lire en ligne](#) [*archive*], consulté le 26 mars 2019)
66. ↑ [Revenir plus haut en : a b c et d](#) (en) Jeff Sparrow, « [The stench of the Iraq war lingers behind today's preoccupation with fake news](#) » [*archive*], sur the Guardian, 6 mars 2017 (consulté le 8 mars 2018)
67. ↑ [Revenir plus haut en : a b et c](#) « [La vérité en sursis](#) » [*archive*], sur France Culture, 9 mars 2019 (consulté le 11 mars 2019)
68. ↑ Marcel Gauchet, « *La guerre des vérités* », *Le Débat*, mai 2017 ([lire en ligne](#) [*archive*])
69. ↑ [Bourdin et Le Bras 2018](#).
70. ↑ Marc Bassoni et Jean-Baptiste Lesourd, « *L'économie de*

*l'information à l'heure des " fake news " : quels scénarios d'évolution ? »*, *Communication et Civilisation*, 2018, p. 1-23 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#))

71. [↑](#) Roland Canu et Caroline Datchary, « *Journalistes et lecteurs-contributeurs sur mediapart, Des rôles négociés* », *Réseaux*, 2010, p. 195-223 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#))
72. [↑](#) [Revenir plus haut en : a](#) et [b](#) Fabien Granjon et Aurélien Le Foulgoc, « *Les usages sociaux de l'actualité, L'Expérience médiatique des publics internautes* », *Réseaux*, 2010, p. 225-253 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#))
73. [↑](#) [Arnaud Mercier, Fake news et post-vérité, 20 textes pour comprendre la menace, Archives ouvertes, 2018](#) [\[archive\]](#)
74. [↑](#) [Revenir plus haut en : a b c d e f g h i j](#) et [k](#) Arnaud Mercier, « *Fake news et post-vérité: 20 textes pour comprendre la menace* », *The conversation*, 2018, p. 1-85 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#))
75. [↑](#) [Revenir plus haut en : a b](#) et [c](#) [\(en\)](#) Claire Wardle, « *Agents of disinformation use anonymous online spaces to seed rumors and fabricated content, hoping to eventually reach professional news outlets. How can journalists protect themselves from being manipulated?* », *First Draft*, 2018 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#))

76. ↑ (en) Michela Del Vicario, Alessandro Bessi, Fabiana Zollo et Fabio Petroni, « *The spreading of misinformation online* », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 113, n<sup>o</sup> 3, 19 janvier 2016, p. 554–559 (ISSN [0027-8424](#) et [1091-6490](#), PMID [26729863](#), PMCID [PMC4725489](#), DOI [10.1073/pnas.1517441113](#), lire en ligne [\[archive\]](#), consulté le 27 mars 2019)
77. ↑ [Revenir plus haut en : a b et c](#) Jayson Harsin, « *Un guide critique des fake news : de la comédie à la tragédie* », *Pouvoirs*, 2018, p. 99-119 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#))
78. ↑ Emil Eifrem, « *Fake news : la technologie, une arme à double tranchant* » [\[archive\]](#), sur Les Echos, 4 juin 2018 (consulté le 31 janvier 2020)
79. ↑ « *5 Ways Google Personalizes Search Results (and How It Affects Rank Tracking)* » [\[archive\]](#), sur [www.link-assistant.com](#) (consulté le 14 décembre 2019)
80. ↑ Camille Alloing et Nicolas Vanderbiest, « *La fabrique des rumeurs numériques. Comment la fausse information circule sur Twitter ?* », *Le temps des médias*, janvier 2018 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#))
81. ↑ (en) « *La bulle de filtre* » [\[archive\]](#), sur [news.social-dynamite.com](#)

(consulté le 17 décembre 2019)

82. ↑ MADHUSREE MUKERJEE, « *Comment les fausses nouvelles se propagent-elles ?* », *Pour la Science*, 25 juillet 2018 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#))
83. ↑ EcoRéseau Business, « [EcoRéseau Business | Le phénomène des clickbaits \(pièges à clics\)](#) » [\[archive\]](#), sur EcoRéseau Business, 4 octobre 2017 (consulté le 3 décembre 2019)
84. ↑ Alain Quiamzade, Gabriel Mugny et Ana Trandafir, « *Dépendance informationnelle et styles de comportement dans l'influence sociale* », *Psychologie sociale*, vol. 17, 2006, p. 43–56 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#), consulté le 20 décembre 2019)
85. ↑ DOMINIQUE OBERLÉ, « [Le groupe en psychologie sociale](#) » [\[archive\]](#), sur Sciences Humaines (consulté le 20 décembre 2019)
86. ↑ Victor Vasseur, « [Aux États-Unis, 12 internautes sont responsables de la majorité des fausses informations sur le Covid-19](#) » [\[archive\]](#), sur [France Inter](#), 10 août 2021.
87. ↑ [Revenir plus haut en : a b et c](#) "Fake news : ce qu'en pensent les journalistes" par Cristo Saldago, dans [Courrier international](#)

[2] [\[archive\]](#)

88. ↑ "Fake news : ce qu'en pensent les journalistes" par Cristo Saldago, dans [Courrier international](#) [3] [\[archive\]](#)
89. ↑ (en) Kate Connolly, Angelique Chrisafis, Poppy McPherson, Stephanie Kirchgaessner, Benjamin Haas, Dominic Phillips, Elle Hunt et Michael Safi, « *Fake news: an insidious trend that's fast becoming a global problem* », *The Guardian*, 2 décembre 2016 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#), consulté le 19 février 2017)
90. ↑ (en) Adrian Chen, « *The Agency* », *New York Times*, 2 juin 2015 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#), consulté le 19 février 2017)
91. ↑ (en) Ben Gilbert, « *Fed up with fake news, Facebook users are solving the problem with a simple list* », *Business Insider*, 15 novembre 2016 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#), consulté le 19 février 2017)
92. ↑ « [« Nous ne sommes pas des fake news » : la presse de Washington répond aux attaques de Trump](#) » [\[archive\]](#), sur Le Monde, 30 avril 2017
93. ↑ « [Fake news party: une fausse nouvelle publiée par le journal Le Monde, puis supprimée](#) » [\[archive\]](#), sur sputniknews.com, 9 janvier 2017

94. ↑ (en) Kerry Tomlinson, « [Fake news can poison your computer as well as your mind](#) » [archive], sur [archersecuritygroup.com](#), 27 janvier 2017 (consulté le 19 février 2017)
95. ↑ « [Effet de mode](#) » [archive]
96. ↑ [Revenir plus haut en : a et b](#) (en) Hunt Allcott, Matthew Gentzkow, « *Social Media and Fake News in the 2016 Election* », *Journal of Economic Perspective*, printemps 2017, p. 211-236 ([lire en ligne](#) [archive])
97. ↑ (en) « [Trump appears to confirm that he's facing obstruction probe](#) » [archive], sur [Atlantico](#), 16 juin 2017
98. ↑ Jean-Marie Pottier, « [Les mensonges rapportent des voix à Marine Le Pen, le fact-checking ne lui en enlève pas](#) » [archive], sur [Slate](#), 26 juillet 2017 (consulté le 28 juillet 2017).
99. ↑ [Revenir plus haut en : a b et c](#) Louis-Valentin Lopez, « [Une enquête pointe le poids écrasant des fausses informations sur Facebook en matière de santé](#) » [archive], sur [France Inter](#), 19 août 2020.
100. ↑ [Revenir plus haut en : a b c et d](#) Adrien Sénécat, « *Santé+ Magazine, un site emblématique de la « mal-information » sur la santé* », [Le Monde](#), 25 mai 2018 ([lire en ligne](#) [archive])

101. ↑ Pierre Bafoil, « [Fausses rumeurs et prescriptions dangereuses sur "Santé Plus Mag", l'une des pages les plus populaires de Facebook](#) » [archive], sur [Les Inrocks](#), 17 janvier 2018
102. ↑ (en) [Lawson, Victoria, Strange, Deryn, \*Psychology of Popular Media Culture\*, American Psychology Association, 2015](#) [archive] :  
« »
103. ↑ [Harsin, \*Un guide critique des fake news : de la comédie à la tragédie\*, Pouvoirs, 2018](#) [archive]
104. ↑ Antoine Char, « *Anatomie des fausses nouvelles dans le cyberspace* », *Communication*, n<sup>o</sup> vol. 35/2, 28 novembre 2018 (ISSN [1189-3788](#) et [1920-7344](#), DOI [10.4000/communication.7966](#), lire en ligne [archive], consulté le 15 décembre 2019)
105. ↑ (en) Soroush Vosoughi, Deb Roy, Sinan Aral, « *The spread of true and false news online* », *Science*, vol. 359, n<sup>o</sup> 6380, 2018, p. 1146–1151 (DOI [10.1126/science.aap9559](#))
106. ↑ « *Etude 4 – Les raisons de la colère - 231* », dans *Les bonnes raisons des émotions*, Peter Lang (ISBN [978-3-0343-0602-7](#), lire en ligne [archive])
107. ↑ Petty, R.E., & Cacioppo, J.T (1986). [The elaboration likelihood](#)

- [model of persuasion](#) [archive]. In *Communication and persuasion* (p. 1-24). Springer New York.
108. ↑ Gilbert D. T., Tafarodi R. W. & Malone P. S., "You can't not believe everything you read". *Journal of Personality and Social Psychology*, n° 65, 1993, p. 221-233.
109. ↑ Descartes R., [Méditations métaphysiques](#) [archive], Paris, 1641, p. 62.
110. ↑ Johnson, Hollyn M., Seifert, Colleen M. *Journal of Experimental Psychology: Learning, Memory, and Cognition*, Vol 24(6), novembre 1998, 1483-1494
111. ↑ Pantazi, M., Kissine, M., & Klein, O. (2017). The power of the truth bias: False information affects memory and judgment even in the absence of distraction. *Social cognition*
112. ↑ « *Les doutes de journalistes américains à propos de Twitter* », *Le Monde*, 1<sup>er</sup> septembre 2018 ([lire en ligne](#) [archive], consulté le 17 décembre 2019)
113. ↑ Unkelbach, C., & Rom, S. C. (2017). À referential theory of the repetition-induced truth effect. *Cognition*, 160, 110-126.
114. ↑ Bouchra Ouatik, « [Pourquoi croit-on les fausses](#)

- [nouvelles? » \[archive\]](#), sur [ici.radio-canada.ca](http://ici.radio-canada.ca), 5 juin 2019 (consulté le 22 novembre 2019).
115. ↑ (en) Gordon Pennycook, Tyrone Cannon et David G. Rand, « *Prior Exposure Increases Perceived Accuracy of Fake News* », [Journal of Experimental Psychology](#), Social Science Research Network, 3 mai 2018 (DOI [10.1037/xge0000465](https://doi.org/10.1037/xge0000465), [lire en ligne \[archive\]](#), consulté le 22 novembre 2019).
116. ↑ Inspirée des travaux de Loftus et Palmer (1974): Loftus, E. F., & Palmer, J.C. (1974). Reconstruction of automobile destruction: An example of the interaction between language and memory. *Journal of verbal learning and verbal behavior*, 13(5), 585-589.
117. ↑ Loftus, E. F., & Pickrell, J. E. (1995). The formation of false memories. *Psychiatric Annals*, 25, 720-725
118. ↑ « [ScienceDirect](#) » [archive], sur [www.sciencedirect.com](http://www.sciencedirect.com) (DOI [10.1016/b978-0-12-394293-7.00001-7](https://doi.org/10.1016/b978-0-12-394293-7.00001-7), consulté le 3 avril 2019).
119. ↑ [Revenir plus haut en : a et b Arnaud Mercier, Fake News et post vérité, 20 textes pour comprendre la menace, Archives ouvertes, 2018 \[archive\]](#)
120. ↑ « [Angelo Di Caterino \(CeReS, Université de Limoges\)](#) » [archive],

sur Colloque "Nudges" 2019 : De la manipulation à l'incitation -  
Inflexion des comportements et politiques publiques (consulté le 13  
décembre 2019)

121. [↑](#) [W. Phillips Davison, \*The third person effect in communication, The Public Opinion Quarterly\*, 1983](#) [archive]
122. [↑](#) [Mo Jones Jang, Joon K. Kim, \*Third person effects of fake news : fake news regulation and media literacy intervention, Human Behavior\*, 2018](#) [archive]
123. [↑](#) [Robin L. West, Kevin R. Stone, \*Age differences in eyewitness memory for a realistic event, Gerontology\*, 2013](#) [archive]
124. [↑](#) [Guess, Nagler, Tucker, \*Less than you think : prevalence and predictors of fake news dissemination on Facebook, Sciences Advances\*, 2019](#) [archive]
125. [↑](#) [Bi Zhu, Chuansheng Chen, Elizabeth F. Loftus, Chongde Lin, Qinghua He, Chunhui Chen, He Li, Robert K. Moyzis, Jared Lessard, Qi Dong, \*Individual differences in false memory from misinformation : Personality characteristics and personality and individual differences\*, 2010, 2010](#) [archive]
126. [↑](#) [\(en-US\) John Herrman, « \*How Hate Groups Forced Online\*](#)

- Platforms to Reveal Their True Nature* », *The New York Times*, 21 août 2017 ([ISSN 0362-4331](#), [lire en ligne \[archive\]](#), consulté le 19 janvier 2018)
127. [↑](#) (en-US) « *Google is squashing free speech, and it's time we did something about it* », *LifeSiteNews*, 2017 ([lire en ligne \[archive\]](#), consulté le 19 janvier 2018)
128. [↑](#) (en-GB) « *Donald Trump just gave out his 'fake news awards'. Here's the story behind them* », *The Independent*, 18 janvier 2018 ([lire en ligne \[archive\]](#), consulté le 19 janvier 2018).
129. [↑](#) [Revenir plus haut en : a b et c](#) « [À la Une : la loi à venir sur les fake news et la visite du président Turc Erdogan](#) » [\[archive\]](#), sur europe1.fr (consulté le 11 janvier 2018)
130. [↑](#) [Revenir plus haut en : a et b](#) « [Emmanuel Todd : « Le principal producteur de fake news, c'est l'État »](#) » [\[archive\]](#), sur bibliobs.nouvelobs.com, 8 juin 2018 (consulté le 6 septembre 2021).
131. [↑](#) « [CrossCheck, travailler ensemble pour donner des informations authentiques](#) » [\[archive\]](#), sur CrossCheck, 2017
132. [↑](#) [Revenir plus haut en : a b et c](#) [Gauron 2017](#), p. 4.
133. [↑](#) [Revenir plus haut en : a b c d e f g h i et j](#) (en-US) Davey Alba,

- « [Tracking Viral Misinformation](#) » [archive], sur The New York Times, 16 septembre 2020 (ISSN 0362-4331, consulté le 19 octobre 2021)
134. ↑ « [Les pages Facebook qui diffusent des fake news ne pourront plus acheter de publicité](#) » [archive], sur blogdumoderateur.com, 29 août 2017
135. ↑ (en-GB) « *Facebook admits states have used its service to influence foreign elections* », *The Telegraph*, 2017 ([lire en ligne](#) [archive], consulté le 6 septembre 2017)
136. ↑ [Revenir plus haut en : a](#) et [b](#) « *Labels, moteur de recherche... les nouveaux dispositifs de Facebook sur la publicité politique* », *Le Monde*, 25 mai 2018 ([lire en ligne](#) [archive], consulté le 4 janvier 2019).
137. ↑ « *Facebook met en avant ses efforts pour lutter contre les fausses informations* », *Le Monde*, 30 novembre 2018 ([lire en ligne](#) [archive], consulté le 24 décembre 2018).
138. ↑ « *Les fausses informations circulent de moins en moins sur Facebook* », *Le Monde*, 17 octobre 2018 ([lire en ligne](#) [archive], consulté le 24 décembre 2018).
139. ↑ (en-GB) Sam Levin, « *Snopes quits Facebook's factchecking program amid questions over its impact* », *The Guardian*, 1<sup>er</sup> février

2019 ([ISSN 0261-3077](#), [lire en ligne \[archive\]](#), consulté le 3 février 2019)

140. ↑ [Revenir plus haut en : a et b](#) (en) April Glaser, « *Nazis and White Supremacists Are No Longer Welcome on the Internet. So They're Building Their Own.* », *Slate Magazine*, août 2017 ([lire en ligne \[archive\]](#), consulté le 5 septembre 2017)
141. ↑ (en-US) « *Tucker Carlson Tonight - Tucker: Google must be regulated* », *Fox News*, 17 juin 2010 ([lire en ligne \[archive\]](#), consulté le 5 septembre 2017)
142. ↑ (en-US) « *Google is squashing free speech, and it's time we did something about it* », *LifeSiteNews*, 2017 ([lire en ligne \[archive\]](#), consulté le 19 septembre 2017).
143. ↑ (en) Australian News Channel Pty Ltd, « *Facebook blocks traditional marriage campaign* », *SkyNews*, 2017 ([lire en ligne \[archive\]](#), consulté le 19 septembre 2017)
144. ↑ « [Fake news : Singapour légifère contre Facebook, Google et Twitter](#) » [[archive](#)], sur L'Opinion, 2 avril 2019 (consulté le 12 décembre 2019)
145. ↑ « [Panorama des lois anti-fake news dans le monde](#) » [[archive](#)], sur FrenchWeb.fr, 13 juillet 2018 (consulté le 12 décembre 2019)

146. ↑ [« Des lois nouvelles contre les fake news dans quelques pays »](#) [archive], sur LExpansion.com, 13 juillet 2018 (consulté le 12 décembre 2019).
147. ↑ Martin Untersinger, « L'Allemagne a déjà fait une loi pour lutter contre la haine en ligne, son efficacité est incertaine », [Le Monde](#), 4 juillet 2019 ([lire en ligne](#) [archive], consulté le 12 décembre 2019).
148. ↑ Le Point magazine, « [Au Brésil, des médias s'unissent pour lutter contre les fake news](#) » [archive], sur Le Point, 28 juin 2018 (consulté le 31 janvier 2020)
149. ↑ [« Brésil : Coalition de 24 médias, contre les fausses informations »](#) [archive], sur rti.ci (consulté le 31 janvier 2020)
150. ↑ [« Comment détecte-t-on les infox ? »](#) [archive], sur [France Culture](#), 25 octobre 2018 (consulté le 31 janvier 2020)
151. ↑ [Revenir plus haut en : a et b « À l'étranger, quelles législations contre les fake news ? »](#) [archive], [Libération](#), 9 juin 2018 (consulté le 12 décembre 2019).
152. ↑ [« L'œil de Glez : au Kenya, contrôler les « fake news »... et plus si affinités »](#) [archive], [Jeune Afrique](#), 22 mai 2018 (consulté le 12 décembre 2019).

153. ↑ [« Kenya : une loi sur les « fake news » inquiète la société civile » \[archive\]](#), sur [RFI Afrique](#) (consulté le 12 décembre 2019).
154. ↑ [« Singapour: le pays adopte une loi contre les fausses informations » \[archive\]](#), sur [RFI](#), 9 mai 2019 (consulté le 12 décembre 2019)
155. ↑ [Le Figaro](#) avec [AFP](#), [« Russie : une loi contre les « fake news » en ligne adoptée » \[archive\]](#), [Le Figaro](#), 6 mars 2019 (consulté le 12 décembre 2019).
156. ↑ [« Malaisie : abrogation d'une loi sur les fake news » \[archive\]](#), [Le Figaro](#), 16 août 2018 (consulté le 17 janvier 2020).
157. ↑ [« La Belgique n'adoptera pas de loi sur les fake news » \[archive\]](#), sur [Droit & Technologies](#), 30 juillet 2018 (consulté le 31 janvier 2020)
158. ↑ [« Faire de la Belgique un «laboratoire anti-fake news» » \[archive\]](#), sur [Le Soir Plus](#), 17 juillet 2018 (consulté le 31 janvier 2020)
159. ↑ Catherine Stupp, [« La Commission veut s'attaquer aux "fake news" »](#), [Euractiv](#), 30 août 2017 ([lire en ligne \[archive\]](#))
160. ↑ [« "Fake news", audiovisuel public, CSA : les propositions de Macron pour les médias »](#), [Le JDD](#), 3 janvier 2018 ([lire en ligne \[archive\]](#), consulté le 4 janvier 2018)

161. ↑ [« Clémentine Autain réagit au projet de loi sur les "fake news" »](#) [archive], sur youtube.com, 4 janvier 2018 (consulté le 11 janvier 2018)
162. ↑ [Revenir plus haut en : a b c et d](#) Audrey Kucinskas, [« Contre le complot: l'AFP Factuel, arme anti-intox »](#) [archive], sur [L'Express](#), 14 décembre 2018.
163. ↑ Jean-Clément Martin Borella, [« À 20 heures, TF1 et France 2 s'attaquent aux infox »](#), [La Croix](#), 5 février 2019 ([lire en ligne](#) [archive]).
164. ↑ [« "Fake news" : que font les pays étrangers pour les éradiquer ? »](#) [archive], sur La Tribune (consulté le 22 novembre 2019)
165. ↑ [Revenir plus haut en : a et b](#) Antoine Flandrin, [« Avant les « fake news », les fausses nouvelles »](#), [Le Monde](#), 4 février 2018 ([lire en ligne](#) [archive]).
166. ↑ [Revenir plus haut en : a et b](#) Jérôme Hourdeaux, [« Les députés ont voté en première lecture la loi «Fake News» »](#) [archive], sur [mediapart.fr](#), 4 juillet 2018 (consulté le 16 juillet 2018)
167. ↑ Michaël Szadkowski, [« « Infox » au Brésil : comment les fausses informations ont inondé WhatsApp »](#), [Le Monde.fr](#), 25 octobre 2018 ([lire en ligne](#) [archive], consulté le 12 novembre 2018)

168. ↑ « *De "fake news" à "infox", le parcours des mots vers leur francisation* », *France Culture*, 4 octobre 2018 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#), consulté le 12 novembre 2018)
169. ↑ « [Infox et autres recommandations pour fake news - Ministère de la Culture](#) » [\[archive\]](#), sur [www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr) (consulté le 12 novembre 2018)
170. ↑ « [licence ouverte v2.0](#) » [\[archive\]](#) [\[PDF\]](#), sur [etalab.gouv.fr](http://etalab.gouv.fr), avril 2017 (consulté le 16 avril 2019)
171. ↑ Direction de l'information légale et administrative, « [Textes publiés au Journal officiel de la République française](#) » [\[archive\]](#) [\[PDF\]](#), sur [echanges.dila.gouv.fr](http://echanges.dila.gouv.fr) (consulté le 16 avril 2019)
172. ↑ « *Recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression fake news* », *Journal officiel de la République française*, n<sup>o</sup> 0229, texte n<sup>o</sup> 113, 4 octobre 2018 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#), consulté le 12 novembre 2018)
173. ↑ Assemblée Nationale, « [Lutte contre la manipulation de l'information](#) » [\[archive\]](#), sur [Assemblée nationale](http://Assemblée nationale) (consulté le 17 décembre 2019)
174. ↑ « [le circuit d'une saisine](#) » [\[archive\]](#), sur [conseil-constitutionnel.fr](http://conseil-constitutionnel.fr)

175. [↑](#) [« Lutte contre la manipulation de l'information » \[archive\]](#), sur [senat.fr](#), 22 novembre 2018
176. [↑](#) [« Ce que contient la loi française contre les "fake news" » \[archive\]](#), sur [France 24](#), 21 novembre 2018 (consulté le 17 décembre 2019)
177. [↑](#) [Site BFM TV, Fake news: Vidéo "Depuis 1850, il existe un délit de fausse nouvelle", dit l'avocat Emmanuel Pierrat \[archive\]](#)
178. [↑](#) [Dictionnaire Larousse, page sur le mot "Fake" \[archive\]](#).
179. [↑](#) [Site le Point article : Fake news : une loi pour rien ? \[archive\]](#)
180. [↑](#) [Ordonnance n° 2000-916 du 19 septembre 2000 - art. 3 \(V\) JORF 22 septembre 2000 en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2002 \[archive\]](#), sur [legifrance.gouv.fr](#), consulté le 6 septembre 2017
181. [↑](#) [Article L97 du code électoral \[archive\]](#), sur [legifrance.gouv.fr](#), consulté le 6 septembre 2017
182. [↑](#) [article L465-1 du CMF sur legifrance.gouv.fr, consulté le 5 mars 2018 \[archive\]](#)
183. [↑](#) *Code de l'éducation : Article L332-5* ([lire en ligne \[archive\]](#))
184. [↑](#) *Code de l'éducation : Article L111-2* ([lire en ligne \[archive\]](#))

185. ↑ Par Rachid ZERROUKI, enseignant et journaliste, [« \*POINT DE VUE. Que peut l'école face aux fake news\* » \[archive\]](#), sur Ouest-France.fr, 1<sup>er</sup> mars 2019 (consulté le 11 décembre 2019)
186. ↑ Julien Baldacchino, [« \*Baromètre 2018 de la confiance dans les médias : les Français moins friands d'actu, mais plus exigeants\* » \[archive\]](#), sur www.franceinter.fr, 23 janvier 2018 (consulté le 11 décembre 2019)
187. ↑ [« \*Contre les fake news, mobiliser la France pour l'éducation aux médias\* » \[archive\]](#), sur www.actualitte.com (consulté le 11 décembre 2019)
188. ↑ [« \*Éducation aux médias - Ministère de la Culture\* » \[archive\]](#), sur culture.gouv.fr (consulté le 17 décembre 2019)
189. ↑ [« \*Fake news : deux jours de conférences à l'Université d'Avignon\* » \[archive\]](#), sur LaProvence.com, 13 juin 2021 (consulté le 3 juillet 2021)
190. ↑ Avignon Université, [« \*Portail institutionnel de l'Université d'Avignon - Conférence internationale : Fake news concept, méthode et lutte - Approches pluridisciplinaires\* » \[archive\]](#), sur Portail institutionnel de l'Université d'Avignon (consulté le 3 juillet 2021)

191. ↑ [« Conférence internationale : Fake news concept, méthode et lutte - Approches pluridisciplinaires » \[archive\]](#), sur [www.canal-u.tv](http://www.canal-u.tv) (consulté le 3 juillet 2021)
192. ↑ Université d'Avignon, [« site internet » \[archive\]](#), sur [conference-fake-news.univ-avignon.fr](http://conference-fake-news.univ-avignon.fr), 1<sup>er</sup> juin 2021 (consulté le 3 juillet 2021)
193. ↑ [Le « fake », nouveau casse-tête pour la recherche \[archive\]](#), [Les Échos](#), 19 janvier 2019.
194. ↑ [Revenir plus haut en : a et b](#) Boris Chaumette, « *Science contre fake news, la bataille est engagée* », *The conversation*, janvier 2018 ([lire en ligne \[archive\]](#), consulté le 26 janvier 2018)
195. ↑ Bigot, L., « *Le fact checking ou la réinvention d'une pratique de vérification* », *Communication et langages*, 2017, p. 131-156 ([lire en ligne \[archive\]](#))
196. ↑ Bigot, L., « *Rétablir la vérité via le fact checking* », *Le temps des médias*, 2018, p. 62-76 ([lire en ligne \[archive\]](#))
197. ↑ (en) Nyhan, B. et Reifler, J., « *The effect of fact checking on elites: A field experiment on US state legislators* », *american journal of politics science*, 2014, p. 628-640 ([lire en ligne \[archive\]](#))

198. ↑ (en) Nieminen S. et Rapeli L., « *Fighting Misperceptions and Doubting Journalists' Objectivity: A Review of Fact-checking Literature* », *Political Studies Review*, 2018 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#)).
199. ↑ (en) Gottfried Ja., Hardy BW. et Winneg KM., « *Did fact checking matter in the 2012 Presidential campaign?* », *American Behavioral Scientist*, 2013 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#))
200. ↑ (en) Lim, C., « *Checking how fact checkers check. Research and politics* », *Research and politics*, 2018, p. 1-7 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#))
201. ↑ (en) Jun, Meng et Johar, « *Perceived social presence reduced fact-checking* », *psychological and cognitive science*, 2017, p. 5976-5981 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#))
202. ↑ (en) Amazeen M., Thorson E., Muddiman A. et Graves L., « *Correcting Political and Consumer Misperceptions: The Effectiveness and Effects of Rating Scale Versus Contextual Correction Formats* », *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 2018 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#)).
203. ↑ Nyhan, B. & Reifler, J. *Polit Behav* (2010) 32: 303.  
[DOI:10.1007/s11109-010-9112-2](https://doi.org/10.1007/s11109-010-9112-2)
204. ↑ Michael Shermer, « [Pourquoi les faits ne suffisent pas à](#)

[convaincre les gens qu'ils ont tort](#) » [archive], sur Pourlascience.fr

(consulté le 27 mars 2019)

205. ↑ Lewandowsky, S., Stritzke, W. G. K., Oberauer, K., & Morales, M. (2005). Memory for Fact, Fiction, and Misinformation: The Iraq War 2003. *Psychological Science*, 16(3), 190–195.

[DOI:10.1111/j.0956-7976.2005.00802.x](#)

206. ↑ (en) Brendan Nyhan et Jason Reifler, « *When Corrections Fail: The Persistence of Political Misperceptions* », *Political Behavior*, vol. 32, n<sup>o</sup> 2, 1<sup>er</sup> juin 2010, p. 303–330 ([ISSN 1573-6687](#), [DOI 10.1007/s11109-010-9112-2](#), [lire en ligne](#) [archive], consulté le 27 mars 2019)

207. ↑ (en) « [What is backfire effect? - Definition from WhatIs.com](#) » [archive], sur WhatIs.com (consulté le 27 mars 2019)

208. ↑ Anne Krupicka, « [DE LA COMPREHENSION DU BIAIS DE STATU QUO POUR ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT : VERS UNE MOBILITE DES PREFERENCES](#) » [archive], sur Archives (consulté le 18 décembre 2019)

209. ↑ Ullrich K.H.Ecker. Joshua L.Hogan. Stephan, Lewandowsky. (2017). Reminders and Repetition of Misinformation: Helping or Hindering Its Retraction? *Journal of Applied Research in Memory*

and Cognition. Volume 6, Issue 2, Pages 185-192. <https://doi.org/10.1016/j.jarmac.2017.01.014> [archive]

210. ↑ [Revenir plus haut en : a et b](#) (en) Anonymous, « *Final report of the High Level Expert Group on Fake News and Online Disinformation* » [archive], sur Digital Single Market - European Commission, 12 mars 2018 (consulté le 12 mai 2019)
211. ↑ « *L'Union européenne lance à son tour l'offensive anti fake news* » [archive], sur Meta-media | La révolution de l'information, 13 mars 2018 (consulté le 12 mai 2019)
212. ↑ [Revenir plus haut en : a b c d et e](#) Blanchet Thomas et Maurin Laurence, « *Des pistes pour éduquer aux médias* », *Idées économiques et sociales*, 2014, p. 50-56 ([lire en ligne](#) [archive])
213. ↑ « *Éducation aux médias et à l'information* » [archive], sur UNESCO, 16 octobre 2016 (consulté le 16 décembre 2019)
214. ↑ « *BnF - La Presse à la Une - Action pédagogique* » [archive], sur expositions.bnf.fr (consulté le 16 décembre 2019)
215. ↑ [Revenir plus haut en : a et b](#) Olivier Klein, « *Fake News* » et *crédulité : que peut-on faire ? Pistes d'analyse et d'intervention sur base de la recherche en psychologie sociale*, 2018, 1-14 p.

216. ↑ (en) Rapp, « *The consequences of reading inaccurate information* », *Current Directions in Psychological Science*, 2016, p. 281-285
217. ↑ (en) Joshua Tucker, Jonathan Nagler et Andrew Guess, « *Less than you think: Prevalence and predictors of fake news dissemination on Facebook* », *Science Advances*, vol. 5, n<sup>o</sup> 1, 1<sup>er</sup> janvier 2019, eaau4586 ([ISSN 2375-2548](#), [DOI 10.1126/sciadv.aau4586](#), [lire en ligne](#) [\[archive\]](#), consulté le 10 janvier 2019)
218. ↑ « *Les seniors partagent plus facilement des infox sur Facebook que les autres Américains* », *Le Monde.fr*, 9 janvier 2019 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#), consulté le 10 janvier 2019)
219. ↑ (en-US) « *This Government Used "Fake News" as a Pretext to Shut Off The Internet to Half the Country | UN Dispatch* », *UN Dispatch*, 21 avril 2017 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#), consulté le 25 septembre 2017)
220. ↑ « [Fake news : le vrai du faux de Frédéric Lordon](#) » [\[archive\]](#), citation extrait de l'audio à 4 minutes et 13 secondes, sur France Culture (consulté le 24 mars 2020)
221. ↑ [Revenir plus haut en : a](#) et [b](#) « [Politique post-vérité ou journalisme post-politique ?](#) » [\[archive\]](#), sur Le Monde diplomatique, 22 novembre

2016 (consulté le 24 mars 2020).

222.   (en) « *Do attempts to legislate against “fake news” recall the tactics of religious censors?* », *The Economist*, août 2017 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#), consulté le 25 septembre 2017)
223.   « [Contre les fake news, vive le marché libre de l’info !](#) » [\[archive\]](#), sur Contrepoints, 19 juillet 2018 (consulté le 14 novembre 2019)
224.   (en) « [Covid-19 Triggers Wave of Free Speech Abuse](#) » [\[archive\]](#), sur Human Rights Watch, 11 février 2021 (consulté le 20 février 2021).

## Voir aussi

## Bibliographie

## Essai

- Jacques Baud, *Gouverner par les fake news*, Max Milo Editions, 2020
- Laurent Bigot, *Fact-checking vs fake news : vérifier pour mieux informer*, INA Editions, 2019
- [François-Bernard Huyghe](#), *Fake news : la grande peur*, Vapress,

2018

- Philippe Béchade, *Fake News : Post-vérités et autres écrans de fumée*, Agora, 2017
- Florian Gouthière, *Santé, science, doit-on tout gober ?*, Paris, [Belin](#), coll. « Essais », 2017, 428 p. ([ISBN 978-2-410-00930-9](#)).
- [François-Bernard Huyghe](#), *Désinformation : les armes du faux*, Armand Colin, 2016
- [Julien Richard-Thomson](#) : *Infox ! le grand livre des fake news*, Hugo Desinge, 2019
- 20 minutes: *Le "masque visage" à la cannelle d'EnjoyPhoenix dangereux pour la santé*, 2015.
- Wikipédia: *Erreur d'attribution fondamentale*, 2019.

### Publications universitaires

- (en) Justin Farrell, Kathryn McConnell et Robert Brulle, « *Evidence-based strategies to combat scientific misinformation* », [Nature Climate Change](#), 2019 ([DOI 10.1038/s41558-018-0368-6](#), [lire en ligne](#) [\[archive\]](#)).

- (en) Joshua Tucker, Jonathan Nagler et Andrew Guess, « *Less than you think: Prevalence and predictors of fake news dissemination on Facebook* », [Science Advances](#), vol. 5, n<sup>o</sup> 1, 1<sup>er</sup> janvier 2019, eaau4586 ([ISSN 2375-2548](#), [DOI 10.1126/sciadv.aau4586](#), [lire en ligne \[archive\]](#), consulté le 10 janvier 2019)
- Julien Giry, « *Les fake news comme concept de sciences sociales. Essai de cadrage à partir de notions connexes : rumeurs, théories du complot, propagande et désinformation* », *Questions de communication*, n<sup>o</sup> 38, 2021, p. 371-394 ([DOI 10.4000/questionsdecommunication.24263](#), [lire en ligne \[archive\]](#), consulté le 10 septembre 2021).

### Ouvrages historiques

- David Colon, *La manipulation de masse dans le monde contemporain*, Paris, Belin, 2019.
- Philippe Bourdin et Stéphane Le Bras (dir.), *Les fausses nouvelles : un millénaire de bruits et de rumeurs dans l'espace public français*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2018 ([ISBN 978-2-84516-811-4](#))

## Roman

- [Michèle Cotta](#) et [Robert Namias](#), *Fake News*, Robert Laffont, 2019, 223 p... ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#))

## Radio

- Baptiste Beaulieu, « [Si c'est gratuit, c'est que nous sommes le produit](#) » [\[archive\]](#), sur [France Inter](#), 27 octobre 2018.
- Olivia Gesbert, « [Fausses nouvelles et théories du complot : la guerre des récits](#) » [\[archive\]](#), sur [France Culture](#), 17 novembre 2020.
- Brice Couturier, « [Faits alternatifs : pourquoi notre cerveau est-il pris en défaut ?](#) » [\[archive\]](#), sur [France Culture](#), 23 avril 2021.

## Articles de presse

- Roland Gauron, « *Fake news, un même terme pour plusieurs réalités* », *Le Figaro*, mars 2017 ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#))
- [Patrick Chastenet](#), [Fake news : nouvelle intox ou vieille propagande ?](#) [\[archive\]](#), *Le Point*, 13 mai 2017
- [Philippe Askenazy](#), [Les fake news sont d'abord un marché](#) [\[archive\]](#),

*Le Monde*, 30 janvier 2018

- Walter Quattrociocchi, « *Fake news : L'histoire secrète de leur succès* », *Hors série - Pour la science*, n<sup>o</sup> 98, février-mars 2018, p. 84-91 ([présentation en ligne](#) [\[archive\]](#)).
- Alexandra Saviana, [Pour combattre les fake news, un linguiste propose la méthode du « sandwich de vérité »](#) [\[archive\]](#), *Marianne*, 25 juin 2018

### Articles connexes

- [Biais de confirmation](#)
- [Biais médiatique](#)
- [Biais du statu quo](#)
- [Bulle de filtres](#)
- [Médiamensonges](#)
- [Chambre d'écho](#)
- [Deepfake](#)
- [Désinformation](#)

- [Diffusion de fausse nouvelle](#)  
(délit en droit pénal français)
- [Infodémie](#)
- [Ère post-vérité](#)
- [Faits alternatifs](#)
- [Fil d'actualité](#)
- [Intoxication](#)
- [Piège à clics](#)
- [Rumeur](#)
- [Conspiracy Watch](#)
- [NewsGuard](#)
- [Sites de désinformation](#)

### **Liens externes**

- 
- 
-

- Christophe Coquis, « Les Fake News, c'est quoi ? Comment s'en prévenir sur les réseaux sociaux ? », *Geekjunior.fr*, mars 2017  
[\[4\]](#) [\[archive\]](#)
- <https://ancrages.org/event/balance-ta-fakenews-une-action-deduction-aux-medias-et-aux-usages-numeriques-en-direction-de-jeunes/> [\[archive\]](#)